

ÉTUDE SUR LE RENDEMENT DE L'INVESTISSEMENT RELIÉ À LA PARTICIPATION AUX MESURES ACTIVES OFFERTES AUX INDIVIDUS PAR EMPLOI-QUÉBEC

FAITS SAILLANTS

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le plan pluriannuel d'évaluation sommative (2000-2005) portant sur les mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec, la Direction de l'évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) annonçait qu'elle entreprenait, conformément à l'engagement pris par le Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail (EMT), une évaluation sommative visant à mesurer les effets, nets et bruts, de ces mesures sur les personnes prestataires de l'assistance-emploi, sur les personnes prestataires et les personnes admissibles de l'assurance-emploi. À cet effet, une étude a été complétée en décembre 2003 et a donné lieu à un rapport intitulé « Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec ». L'étude présente les effets bruts et nets des mesures Projets de préparation à l'emploi (PPE), Service d'aide à l'emploi (SAE), Formation de la main-d'œuvre (MFOR), Insertion sociale (INSO) et Subventions salariales (SSAL) sur les participantes et les participants à ces mesures. Il s'agit des effets concernant, notamment, l'emploi, les revenus, l'utilisation de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi ainsi que certains éléments liés à la qualité de vie. La mesure Soutien au travail autonome (STA) a fait l'objet d'une analyse séparée complétée en janvier 2005 dans un rapport intitulé « Étude des effets de la mesure active Soutien au travail autonome ».

Le présent document constitue la suite annoncée dans le plan pluriannuel d'évaluation sommative. Il constitue la réponse à l'engagement du Québec dans l'EMT au regard de l'évaluation de l'efficience et permet de rendre compte, jusqu'à un certain point, de l'impact monétaire net de la participation par rapport à la non-participation, en prenant en compte les coûts et certaines retombées positives et négatives des effets observés. Les précédents rapports ont permis d'identifier les effets des mesures selon les différentes clientèles eu égard à l'emploi, au revenu et à une foule d'indicateurs aussi bien quantitatifs que qualitatifs. Le présent document met en parallèle certaines retombées monétaires découlant de la participation aux différentes mesures et les coûts qui leur sont imputables, le but étant d'étudier la rentabilité des mesures du strict point de vue financier.

Cette étude a été conduite par la Direction de l'évaluation. Toutefois, elle est le résultat de nombreuses collaborations. La Direction générale adjointe de la planification et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec, a largement collaboré avec la Direction de l'évaluation du MESS au calcul du coût moyen des mesures. Les modèles d'efficience ont été appliqués par monsieur Guy Lacroix, professeur titulaire au Département d'économie de l'Université Laval, associé pour ce présent mandat à la maison de sondage SOM inc. Enfin, le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine a collaboré à cette étude par ses travaux sur l'application du modèle de simulation de revenus disponibles et d'évaluation des coûts de programmes fiscaux et de transferts provenant de ce ministère.

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Pour réaliser cette étude d'efficience, aucune collecte de données supplémentaire n'a été nécessaire. On a utilisé les données provenant des deux études citées précédemment, soit les données provenant de sondages téléphoniques et des fichiers administratifs du MESS et de Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC), pour lesquelles le consentement des personnes interrogées avait été obtenu.

Toute étude d'efficience comporte des limites. Elles sont exposées ci-après. Toutefois, la méthodologie exposée dans cette étude est tout à fait conforme aux standards de qualité reconnus dans la communauté scientifique.

L'analyse cherche à mesurer les principaux effets financiers liés aux mesures actives offertes par Emploi-Québec. Certaines composantes de l'analyse exigent toutefois des informations qui

n'ont pu être prises en compte (coût administratif de traiter un dossier de l'assistance-emploi ou de l'assurance-emploi) ou qui ne peuvent être inférées à partir des données contenues dans les sondages (âge des enfants, frais de garde et type de garde, revenu du conjoint). Dans ce dernier cas, nous avons eu recours à des sources complémentaires d'information et avons été amenés à faire des hypothèses raisonnables pour pallier ces lacunes.

Il importe de noter que de nombreux effets liés aux mesures actives ne peuvent être exprimés monétairement. C'est le cas, notamment, de tous les effets mesurés reliés au bien-être individuel et à l'estime de soi et d'autres effets indirects par une présence plus grande en emploi (santé, justice, ...). En conséquence, il faut garder à l'esprit que les résultats sous-estiment donc les retombées¹ liées à ces mesures. Il s'agit principalement de retombées positives.

L'analyse du présent rapport est effectuée dans un cadre dit « d'équilibre partiel ». Par cela, on entend que les effets considérés se limitent exclusivement aux prestataires de l'assistance-emploi et aux clients de l'assurance-emploi (prestataires actifs et personnes admissibles de l'assurance-emploi). Or, il est probable que l'entrée sur le marché du travail des nombreux participants affecte les travailleurs non-prestataires. On peut penser notamment à des effets de substitution et de déplacement. Ces effets ne sont pas pris en compte dans l'analyse.

Enfin, la principale limitation de la présente étude concerne l'horizon temporel. En effet, le principal outil de mesure utilisé dans ce rapport est constitué des deux sondages dont il a été question ci-dessus. Les résultats communs à tous les participants dans les deux sondages se limitent aux activités survenues dans l'année qui précède la participation et l'année qui suit la participation. Évidemment, les coûts reliés aux mesures sont assumés durant les périodes de participation et postparticipation. Les retombées, elles, peuvent se prolonger durant plusieurs années. Les données dont nous disposons ne nous permettent donc pas d'étudier les effets des mesures actives au-delà de la période d'observation. Toutefois, nos résultats, ainsi que ceux de la littérature, nous indiquent que les effets persistent bien au-delà de la période d'un an. Pour les fins de l'analyse, nous calculons le nombre d'années durant lesquelles les effets doivent être observés pour que la mesure soit « rentable » selon différentes perspectives.

Pour ces raisons, les résultats du présent rapport doivent être perçus comme une approximation des coûts et retombées réels des mesures et non comme une estimation définitive.

2.2 LES PRINCIPALES COMPOSANTES DES COÛTS ET DES RETOMBÉES

Les perspectives d'analyse

La notion d'efficacité des mesures actives est intimement liée à l'identité de ceux qui en perçoivent les retombées et ceux qui en supportent les coûts. De la même manière, ce qui constitue un coût ou une retombée est un concept relatif. De façon générale, on mesure l'efficacité de trois points de vue distincts : (1) La perspective du participant examine les retombées et les coûts en fonction de la personne qui participe; (2) La perspective du gouvernement représente les retombées et les coûts en regard des sources de financement; (3) La perspective de la société tient compte des deux perspectives précédentes. Dans ce rapport, les trois perspectives sont retenues, mais avec la réserve que les retombées et les coûts retenus sont principalement ceux qui peuvent être mesurés directement et concrètement. Le tableau 1 ci-après présente un exemple qui illustre, pour chaque perspective, les effets financiers attendus d'une mesure qui augmente les revenus du participant, soit un gain (+), une perte (-) ou l'absence d'effet (0).

Tableau 1
Exemple de coûts et retombées, selon la perspective

Composante	Perspective		
	Participants	Gouvernement	Société
Emploi			
Augmentation des revenus d'emploi	+	0	+
Augmentation des impôts et des taxes	-	+	0
Paiements de transfert			
Baisse des prestations d'aide sociale	-	+	0
Augmentation des prestations d'assurance-emploi	+	-	0
Coût des programmes			
Coûts des mesures	0	-	-

¹ Nous utilisons le terme *retombées* plutôt que *avantages* pour désigner les effets liés à la participation. Ces derniers peuvent être positifs ou négatifs. Le terme *retombées* est plus neutre à cet égard. Toutefois, dans la littérature on retrouve plus le terme *avantages*.

Par exemple, une augmentation de revenu d'emploi subséquente à la participation à une mesure active a des effets variables selon la perspective considérée. Ainsi, cet accroissement de revenu d'emploi est forcément positif pour le participant, mais n'a pas d'effet du point de vue du gouvernement. Cependant, cette hausse des revenus des participants constitue un gain social, puisqu'elle n'entraîne pas de baisse de revenu pour le gouvernement.

En revanche, cet accroissement de revenu d'emploi se traduit également par une augmentation des impôts, qui constitue un gain pour le gouvernement, mais une perte pour le participant et constitue un effet nul pour la société. Il est probable que la hausse du revenu d'emploi soit également associée à une baisse des prestations d'aide sociale du point de vue du participant, mais ceci entraîne un gain pour le gouvernement. On observe souvent une augmentation des prestations d'assurance-emploi pour les participants comparativement à un groupe témoin. Dans ce dernier cas, cela traduit simplement le fait que le participant est plus susceptible d'être admissible à l'assurance-emploi que le non-participant, ayant occupé davantage un emploi assurable, ce qui engendre des coûts pour le gouvernement. De façon générale, les transferts n'ont pas d'effet sur la perspective sociale, puisque la somme des revenus en jeu n'est pas affectée. C'est pourquoi les baisses de prestations d'aide sociale et les hausses potentielles des prestations d'assurance-emploi n'ont pas d'effet de ce point de vue.

Bien entendu, le coût de la mesure n'apparaît pas dans la perspective du participant, puisque ce coût est assumé par les contribuables. C'est la raison pour laquelle la perspective gouvernementale est généralement la moins favorable aux mesures actives dans les études d'efficacité. On considère donc, dans cette perspective, que le gouvernement doit consacrer une certaine dépense pour générer des gains pour les participants et pour la société.

Les retombées et les coûts

Les éléments amenant au calcul des retombées et des coûts sont pris en compte par le modèle et sont calculés pour chaque participant et chaque non-participant.

Les coûts de la mesure sont constitués de deux composantes : une composante directe et une composante indirecte. La composante directe représente les frais encourus par le gouvernement pour chaque participation à une mesure quelconque. Ces frais sont calculés à la fois durant la période de participation et durant la période postparticipation, aussi bien pour les participants que pour les non-participants. Le coût de participation retenu est le coût moyen net de participation, c'est-à-dire la différence de coût moyen entre les participants et les non-participants. La composante indirecte correspond au montant total moyen net des montants provenant des programmes de transferts.

Les autres éléments retenus² comprennent tous les montants impliqués durant l'année qui suit la participation : les revenus d'emploi, les cotisations, impôts, crédits et taxes et les montants des programmes de transferts. Les effets nets des éléments retenus sont en fait la différence des montants totaux moyens nets entre les périodes suivant la participation et la période précédant la participation et ce, entre les participants et les non-participants.

Voici plus en détail les éléments retenus.

A) Les coûts de participation à une mesure

Une des principales composantes des coûts concerne les dépenses encourues par le gouvernement pour la prestation des différentes mesures offertes par Emploi-Québec qui ont été étudiées ici. Ces dépenses incluent les éléments suivants :

- les coûts de soutien du revenu : allocation aux participants, prestations spéciales et frais personnels (frais de garde, frais d'étude, frais de matériel), etc.;

² À ces éléments, nous aurions dû également tenir compte du coût de renonciation à un emploi associé à la participation (opportunity cost). Ce coût de renonciation est défini comme la privation d'un revenu de travail que subit un participant en raison de sa participation à une mesure. Le coût de renonciation pourrait être mesuré par la différence des salaires obtenus entre les non-participants et les participants semblables durant la période de participation. Ce coût de renonciation serait vraisemblablement positif (retombée négative), puisque sur la période de participation, les participants risquent d'avoir moins travaillé que les non-participants. Ce coût de renonciation ferait en sorte de réduire les revenus nets du participant, d'engendrer une très légère perte de revenu pour le gouvernement en retombées fiscales associées (impôts et taxes). Donc, il réduirait le rendement net de la mesure principalement du point de vue du participant et de la société. Malheureusement, les données nécessaires à la mesure du coût de renonciation n'étaient pas disponibles dans nos fichiers. En effet, rappelons que l'étude sur le rendement de l'investissement s'inscrit comme la suite de l'étude d'efficacité des mesures et utilise les données issues des sondages réalisés pour cette dernière. Or, ceux-ci n'ont pas été conçus pour tenir compte des besoins de l'étude sur le rendement. Notons, toutefois, que le coût de renonciation survient généralement sur une période relativement plus courte que l'année postparticipation. En toute vraisemblance, il serait relativement peu important par rapport aux effets postparticipation des gains salariaux dus à la participation.

- les coûts reliés aux intervenants externes : sommes versées au ministère de l'Éducation, contribution d'Emploi-Québec auprès des entreprises en subventions salariales dans SSAL, sommes versées à des ressources externes pour donner le service relié à la mesure, *etc.*;
- les frais d'opération et d'administration d'Emploi-Québec aux niveaux local, régional et central : traitements et avantages sociaux, transport et communication, services professionnels, entretien et réparation, loyers, fournitures et approvisionnement, matériel, charge du Fonds des technologies de l'information, amortissement et autres frais, une partie des montants destinés aux services universels de base, *etc.*

Chacune des mesures étudiées regroupe des sous-mesures dont les coûts hebdomadaires varient considérablement. Par exemple, la mesure « Mesure de formation » contient plus de quatorze sous-mesures. C'est ainsi que l'on remarque un coût hebdomadaire moyen de 189 \$ pour la sous-mesure « Formation générale préuniversitaire » et de 452 \$ pour la sous-mesure « Formation technique au collégial ».

Par ailleurs, les coûts de participation varient considérablement d'une clientèle à l'autre pour une même sous-mesure. Celles-ci sont au nombre de cinq : les prestataires actifs de l'assistance-emploi et actifs de l'assurance-emploi, les prestataires actifs de l'assistance-emploi et admissibles de l'assurance-emploi, les prestataires actifs de l'assistance-emploi seulement, les prestataires actifs de l'assurance-emploi seulement et les personnes admissibles de l'assurance-emploi seulement. Ainsi, par exemple, le coût hebdomadaire moyen de la sous-mesure « Formation technique au collégial » varie de 355 \$ à 567 \$, selon que le participant est un prestataire actif à l'assistance-emploi seulement ou une personne admissible de l'assurance-emploi seulement. Toutefois, aux fins de l'analyse de l'efficacité des mesures, les coûts de participation tiennent compte de la durée réelle observée dans nos fichiers, de chaque participation de chaque participant et non-participant du sondage dans chacune des sous-mesures disponibles.

On retrouve à l'annexe 1 la moyenne des coûts hebdomadaires de participation selon la mesure et le statut du client au regard du soutien du revenu.

B) Les transferts

Les paiements de transfert incluent essentiellement les versements de prestations d'assistance-emploi et d'assurance-emploi. Ce qui importe du point de vue de l'efficacité est la différence nette de ces deux composantes entre les participants et les non-participants. Les frais d'opération et d'administration de ces deux programmes ne sont pas pris en compte, puisque l'information n'était pas disponible au moment de rédiger le rapport³.

C) Les impôts et les cotisations sociales

La hausse des taux d'emploi se traduit normalement par une hausse des revenus, qui se traduit par des changements dans l'impôt sur le revenu, les taxes indirectes, les crédits de TPS, de même que dans les cotisations aux programmes de transfert (assurance-emploi, RRQ, *etc.*).

2.3 LA MODÉLISATION DES EFFETS MONÉTAIRES

La modélisation économétrique

Les études effectuées par le Ministère sur les effets des mesures actives reposent pour l'essentiel sur les deux sondages distincts mentionnés précédemment. Les détails empiriques et méthodologiques des deux sondages se trouvent dans les deux rapports mentionnés précédemment. On présente à l'annexe 2 les principales caractéristiques de ces deux sondages. La stratégie d'estimation des effets monétaires en est intimement liée.

L'annexe 3 présente la prise en compte de trois problèmes de sélection potentiels : le biais de non-réponse au sondage, le biais de jumelage et le biais d'autosélection. Les analyses et la méthode utilisées permettent de les contrôler adéquatement et de fournir une estimation réaliste des effets monétaires nets.

L'annexe 4 présente de façon plus spécifique les éléments (ou variables) que nous considérons aux fins des retombées monétaires positives ou négatives.

L'analyse économétrique est fondée sur la comparaison de la situation qui prévaut dans la période qui suit la participation avec celle qui prévalait dans la période précédant la participation. Les périodes pré et postparticipation peuvent toutefois s'échelonner sur plus de trois ans. Pour effectuer la comparaison, chaque participant est en fait comparé à la moyenne d'un sous-

³ Il est probable que les coûts administratifs de ces programmes soient relativement peu importants relativement aux sommes versées à titre de prestations.

ensemble de non-participants qui ont des caractéristiques observables semblables, mais dont les fenêtres d'observation pré et postparticipation varient d'un individu à l'autre. Pour simplifier la comparaison, on ne considère que les paramètres sur la base de la seule année fiscale 2001⁴.

La procédure d'estimation de l'efficacité des mesures actives est composée de quatre étapes :

- les composantes fiscales sont calculées individuellement selon les situations des personnes qui s'appliquent : avec et sans frais de garde et selon le revenu du conjoint provenant de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Ces composantes sont calculées pour les revenus observés avant et suivant la participation, pour chaque participant et chaque non-participant;
- chaque composante est différenciée au niveau individuel entre les périodes post et préparticipation;
- ces différences sont par la suite modélisées à l'aide de l'estimateur par appariement pour éliminer tout biais dû à l'autosélection. Les mêmes spécifications que celles contenues dans les rapports d'évaluation des mesures actives sont utilisées par souci de cohérence;
- les effets nets modélisés et les coûts nets de la mesure sont utilisés pour déterminer l'efficacité des mesures selon les trois perspectives retenues.

3. RÉSULTATS

L'annexe 5 présente une série de tableaux de résultats d'abord par type de clientèle et par mesure. Par la suite, on retrouve les résultats selon des sous-groupes de clientèle (hommes, femmes, moins de 30 ans, 30 à 44 ans, 45 ans et plus, participations complétées ou non complétées).

Interprétation des résultats

Le tableau 1⁵ de l'annexe 5 présente les résultats relatifs aux mesures auxquelles ont participé certains prestataires de l'assistance-emploi. Chaque mesure fait l'objet d'une présentation séparée. Chaque élément (par exemple, paiement de transfert, taxes et impôts) est représenté selon la perspective du participant, du gouvernement ou de la société. La ligne intitulée « Gain ou perte » représente la somme de tous les éléments qui précèdent. Afin d'étudier le rendement financier des mesures, nous reportons par la suite la valeur actualisée des gains ou des pertes selon chaque perspective sous l'hypothèse que ceux-ci se manifestent pendant cinq ans. L'actualisation est mensuelle et calculée à partir d'un taux d'intérêt annuel de 5 %.

Sous l'intitulé « Coût de la mesure » se retrouve le coût total net moyen de la mesure. Ce coût est constitué de deux composantes. La première composante est le coût net moyen de participation, la seconde⁶ est le montant représentant la différence moyenne entre les participants et les non-participants des paiements de transferts, c'est-à-dire des versements en assistance-emploi et en assurance-emploi, durant la période de participation à la mesure.

Les deux dernières lignes présentent deux mesures distinctes de l'efficacité des mesures actives. La première, intitulée « Taux de rendement », correspond à la retombée perçue par le participant, le gouvernement et la société pour chaque dollar investi par le gouvernement. Cette retombée est calculée, pour chaque perspective, comme la retombée actualisée divisée par le coût de la mesure. L'autre mesure d'efficacité correspond au nombre d'années durant lesquelles les retombées doivent se manifester pour que la mesure soit tout juste rentable financièrement selon la perspective de la société⁷. **Enfin, seules les mesures pour lesquelles les effets sur la rémunération ou les prestations d'assurance-emploi ou d'assistance-emploi sont statistiquement significatifs sont analysées. Les * dans le tableau signifient que la mesure étudiée comporte suffisamment d'éléments significatifs pour conclure sur son efficacité, mais n'indiquent pas d'écarts significatifs entre les mesures.**

3.1 RENTABILITÉ SELON LE TYPE DE CLIENTÈLE ET PAR MESURE

PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI

⁴ En procédant de la sorte, on fait implicitement l'hypothèse que les changements dans les règles fiscales des années 1999 à 2001 sont suffisamment faibles pour ne pas induire de changements importants dans les comportements sur le marché du travail. Autrement dit, les changements fiscaux sont supposés ne pas avoir d'effets sur les heures de travail, sur la rémunération et donc, sur les charges fiscales. De plus, cela implique que les changements observés sont dus à la participation et non pas à la fiscalité.

⁵ Nous présentons ici la lecture du tableau 1, mais les autres tableaux, à l'exception des tableaux 7 et 8, s'interprètent sensiblement de la même façon.

⁶ Cette seconde composante, contrairement à la première qui est générée à partir des fichiers administratifs, est le résultat de modélisation économétrique. Cette seconde composante est retenue pour le calcul du coût total net moyen de participation à la mesure seulement si le résultat de la modélisation économétrique est significatif.

⁷ Dans tous les cas, nous utilisons un taux d'actualisation de 5 %, ce qui est la norme dans les études d'efficacité.

Du point de vue de la société, toutes les mesures sont financièrement rentables à l'intérieur d'un peu plus de deux ans (2,5 ans) pour la clientèle prestataire de l'assistance-emploi, à l'exception des mesures SAE et INSO. Pour chaque dollar investi initialement par le gouvernement, les mesures PPE, MFOR, SSAL et STA rapportent à la société après 5 ans, respectivement 1,93 \$, 7,20 \$, 3,60 \$ et 21,67 \$.

Le tableau 1 de l'annexe 5 présente les résultats selon les mesures pour la clientèle prestataire de l'assistance-emploi.

On peut calculer ce que rapporte aux participants, au gouvernement et à la société chaque dollar investi par le gouvernement. Sous l'hypothèse que les gains et les pertes se manifestent pendant cinq ans, on obtient que la participation à la mesure PPE procure un revenu actualisé additionnel de 9 147 \$ au participant et un gain de 8 201 \$ pour la société⁸. Le gouvernement, de son côté, subit une perte actualisée de 945 \$. Le coût initial de la mesure est en moyenne de 4 253 \$. Ainsi, chaque dollar investi par le gouvernement dans la mesure PPE rapporte 2,15 \$ au participant (9 147 \$/4 253 \$) et 1,93 \$ à la société (8 201 \$/4 253 \$), mais le gouvernement doit encore contribuer sur cinq ans à raison de 0,22 \$ par dollar investi initialement (945 \$/4 253 \$). **Dans la mesure où la société y trouve un gain positif, cette situation est justifiée et l'ensemble des coûts impliqués par le gouvernement constitue son investissement.** Ici, il est de 5 198 \$ (=4 253 \$ + 945 \$) sur 5 ans. Des calculs semblables pour les mesures MFOR, SSAL et STA montrent qu'un dollar investi par le gouvernement engendre des gains respectifs de 2,66 \$, 3,21 \$, et 11,05 \$ pour l'individu, des gains respectifs de 4,54 \$, 0,39 \$, et 10,62 \$ pour le gouvernement et 7,20 \$, 3,60 \$, et 21,67 \$ pour la société. Les mesures MFOR et STA engendrent donc un gain appréciable pour l'individu, le gouvernement et la société⁹.

PRESTATAIRES ACTIFS DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Selon les résultats de l'étude, du point de vue de la société, on n'observe pas de rentabilité financière en regard de la participation de la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi, quelle que soit la mesure.

Le tableau 2 de l'annexe 5 présente les résultats relatifs à la clientèle de prestataires actifs de l'assurance-emploi. Ces derniers ont participé à cinq des mesures analysées. De ces cinq mesures, seules trois ont engendré des effets statistiquement significatifs sur au moins une des trois composantes financières principales. En fait, une lecture attentive du tableau 2 montre qu'aucune des mesures actives étudiées n'a eu d'effet sur la rémunération. Les trois mesures ayant eu un effet statistiquement significatif (SAE, SSAL et STA) n'ont affecté que les prestations d'assurance-emploi. Ces résultats sont cohérents avec ceux de l'Étude sur les mesures actives. Dans cette étude, on avait effectivement constaté que les mesures semblent avoir peu ou pas d'effet sur l'emploi et sur l'utilisation de l'assistance-emploi. Elles semblent favoriser le recours à l'assurance-emploi après la participation puisque, notamment, la participation à certaines mesures pourrait permettre à des participants de se qualifier à l'assurance-emploi.

Il n'est pas étonnant alors que l'absence d'effet sur la rémunération, conjuguée à une hausse des prestations d'assurance-emploi (dans le cas de SAE et SSAL), rende les mesures inefficaces du point de vue de la société, notamment en termes d'années de rentabilisation. La mesure STA, quant à elle, est la seule à réduire les prestations d'assurance-emploi, mais ceci est compensé par le retour des taxes et impôts à l'individu. En conséquence, la société se retrouve avec des pertes (SAE et STA) ou aucun gain (SSAL) et ces mesures, pour les clientèles observées qui ont participé, n'apparaissent pas financièrement rentables selon le point de vue de la société. Pour les autres mesures (PPE et MFOR), les résultats ne sont pas significatifs.

PERSONNES ADMISSIBLES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Les mesures PPE, MFOR, SSAL et STA sont financièrement rentables à très court terme du point de vue de la société en termes d'années de rentabilisation. Pour chaque dollar investi initialement par le gouvernement, les mesures PPE, MFOR, SSAL et STA rapportent à la société respectivement après 5 ans 4,32 \$, 2,41 \$, 3,70 \$ et 5,23 \$.

⁸ L'actualisation est mensualisée et utilise un taux d'intérêt de 5 %. À titre d'exemple, le gain annuel découlant de la mesure PPE (2 071 \$) est équivalent à un gain mensuel de 172,58 \$. De la même manière, le gain annuel associé à la mesure PPE pour la société (1 857 \$) est équivalent à un gain mensuel de 154,75 \$. On suppose, par ailleurs, que le coût de la mesure, soit 4 253 \$, est assumé durant le premier mois et n'est donc pas actualisé. En revanche, les gains ou les pertes du gouvernement sont mensualisés et actualisés tout comme les gains pour les individus et la société.

⁹ Puisque la perspective sociétale est la résultante de la perspective gouvernementale et de celle de l'individu, elle seule sera analysée dans ce mémoire afin d'en faciliter la lecture. De plus, la perspective de l'individu suit généralement le même comportement que la perspective de la société, mais à un taux de rendement moindre.

Le tableau 3 de l'annexe 5 montre que chacune des quatre mesures PPE, MFOR, SSAL et STA est financièrement rentable à très court terme du point de vue de la société en termes d'années de rentabilisation (deux ans et moins), exception faite de la mesure SAE pour laquelle nous ne pouvons conclure. La rentabilité de ces mesures provient essentiellement du fait qu'elles engendrent des hausses de taxes et d'impôt substantielles (PPE, MFOR, SSAL) ou encore du fait qu'elles diminuent considérablement les transferts (PPE, MFOR, STA). Enfin, les quatre mesures ont pour effet d'augmenter considérablement la rémunération des participants. Du point de vue des participants, toutefois, les gains sont plutôt modestes pour PPE et MFOR et constituent une perte pour STA. En effet, la forte hausse de la rémunération est compensée par une diminution des transferts et une hausse des taxes et impôts. Au total, les gains nets échouant aux participants sont plus modestes que ceux obtenus par les prestataires actifs à l'assistance-emploi. Par ailleurs, la perspective sociétale obtient des rendements intéressants. Pour chaque dollar investi par le gouvernement, les mesures PPE, MFOR, SSAL et STA rapportent à la société respectivement après 5 ans 4,32 \$, 2,41 \$, 3,70 \$ et 5,23 \$.

RENTABILITÉ PAR SOUS-GROUPES DE CLIENTÈLE¹⁰

Selon le sexe

Du point de vue de la société, la participation aux mesures des femmes et des hommes est rentable, à l'exception de la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi. Cette rentabilité est à des niveaux similaires chez les prestataires de l'assurance-emploi et à un niveau particulièrement élevé chez les femmes admissibles de l'assurance-emploi.

Le tableau 4 de l'annexe 5 montre que les femmes et les hommes prestataires de l'assistance-emploi bénéficient, du point de vue monétaire, d'une participation à une mesure active. Dans les deux cas, les gains des revenus d'emploi sont positifs et statistiquement significatifs. De plus, les transferts perçus et les taxes et impôts payés sont significatifs. Au total, le gouvernement y trouve son compte, puisque les taxes augmentent davantage que les paiements de transfert. La valeur actualisée des gains et pertes pour la société est telle que les taux de rendement varient de 2,12 \$ pour les hommes à 2,07 \$ pour les femmes. Le nombre d'années requises pour rentabiliser les programmes est relativement faible et se situe à environ 2,3.

Les hommes prestataires actifs de l'assurance-emploi bénéficient de transferts plus élevés comparativement à leurs impôts et taxes. Compte tenu du coût de la mesure et des pertes assumées par le gouvernement, le taux de rendement lié à une participation est très faible et du point de vue de la société, les gains sont trop faibles pour pouvoir rentabiliser ces participations à l'intérieur d'un délai raisonnable. En effet, pour chaque dollar investi initialement par le gouvernement par la participation, ce dernier doit ajouter au cours des cinq années postparticipation 0,57 \$, afin que la société récolte un gain de 0,18 \$.

Enfin, les femmes admissibles de l'assurance-emploi profitent d'une participation à des mesures actives. Pour elles, la participation à une mesure se traduit par un gain de 1 654 \$. Pour les hommes, les gains sont pratiquement nuls. Pour le gouvernement, la participation des femmes se traduit à la fois par une baisse des paiements de transferts et une hausse des impôts. D'un point de vue actuariel, le gain est considérable, notamment pour la perspective du gouvernement. Les taux de rendement calculés selon la perspective sociétale sont de 6,06. Du point de vue de la société, la participation des femmes est rentabilisée à l'intérieur d'aussi peu que 0,8 année. Pour les hommes, le même phénomène se présente, mais à des niveaux moindres se traduisant par un gain pour le gouvernement également moindre et une rentabilisation au niveau de la société d'un peu plus de trois années (3,2 années).

Selon l'âge

La rentabilité semble démontrée pour les 30-44 ans et pour les 45 ans et plus pour tous les types de clientèles, sauf pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi pour lesquels le nombre d'années de rentabilisation au niveau de la société est déraisonnable.

Pour les moins de 30 ans, la rentabilité des mesures est démontrée seulement pour les prestataires de l'assurance-emploi et dans ce cas, le nombre d'années pour rentabilisation est semblable à celui des deux autres groupes d'âge de cette même clientèle.

Le tableau 5 de l'annexe 5 permet de constater que les prestataires de l'assistance-emploi bénéficient tous d'une participation à une mesure active, indépendamment de leur âge. Les taux de rendement sont relativement élevés et le nombre d'années nécessaires pour rentabiliser les participations varie entre 2,2 et 2,7. Le taux de rendement selon la perspective de la société est

¹⁰ Ces résultats sont présentés globalement pour toutes les mesures excluant STA.

positif pour tous les groupes d'âge (2,19 pour les moins de 30 ans, 2,03 pour les 30-44 ans et 1,80 pour les 45 ans et plus).

Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, les gains sont statistiquement significatifs, pour les 30 à 44 ans et les 45 ans et plus mais faibles. Il en résulte des taux de rendement faibles et un nombre élevé ou déraisonnable d'années nécessaires à la rentabilisation des participations aux mesures actives.

Enfin, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ne bénéficient pas pareillement d'une participation à une mesure active. Les participants âgés entre 30 et 44 ans et ceux âgés de 45 ans et plus, dans une moindre mesure, bénéficient de la participation. Pour les participants âgés entre 30 et 44 ans, le nombre d'années requis pour rentabiliser les mesures est de 1,1 année, alors qu'il est de 1,3 année pour les participants âgés de 45 ans et plus.

Selon le fait de compléter ou non une participation

Le nombre d'années requises pour rentabiliser les participations est sensiblement le même, que les participations aient été complétées ou non selon le type de clientèle. Ceci est dû au fait que le coût moyen de participation des mesures complétées est supérieur au coût moyen de participation des mesures abandonnées.

La lecture du tableau 6 de l'annexe 5 nous apprend que de façon générale, le fait de compléter une mesure active a des effets importants, tant du point de vue de l'individu que du point de vue de la société. Ainsi, parmi les prestataires de l'assistance-emploi, le fait de compléter une mesure active est associé à un gain élevé, tant pour l'individu que pour le gouvernement. Toutefois, le taux de rendement des participations complétées (1,95) pour la société est comparable à celui des participations non complétées (2,11). Il faut toutefois souligner que le nombre d'années requises pour rentabiliser les participations est semblable dans les deux cas, soit 2,5 et 2,3 années respectivement. Cela est dû au fait que le coût des mesures non complétées est en moyenne plus faible que celui des mesures complétées.

Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, seules les participations complétées donnent des effets statistiquement significatifs. Toutefois, comme le gain net individuel est relativement faible et que le coût moyen des mesures est relativement élevé, le taux de rendement est faible, pour la société. Cela explique pourquoi le nombre d'années requises pour rentabiliser les participations s'élève à plus de 24 ans.

Enfin, le tableau montre que les participations complétées et non complétées sont financièrement rentables pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Les résultats montrent que les participations complétées ont un taux de rendement de 3,24 et pour les participations non complétées, de 2,92 selon la perspective sociétale et que le nombre d'années requis pour rentabilisation est respectivement de 1,4 et de 1,6.

3.2 SYNTHÈSE DE LA RENTABILITÉ FINANCIÈRE

Les tableaux 7 et 8 de l'annexe 5 énumèrent les taux de rendement et le nombre d'années nécessaires pour rentabiliser chacune des mesures pour chaque clientèle, selon la perspective sociétale. Sur les seize combinaisons mesure-clientèle présentées dans le tableau 7, on peut raisonnablement établir que huit d'entre elles présentent des résultats statistiquement significatifs et qui sont financièrement rentables du point de vue de la société. Pour les prestataires de l'assistance-emploi et les personnes admissibles de l'assurance-emploi, toutes les mesures, sauf SAE et INSO, sont financièrement rentables. À l'égard de la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi qui ont participé, l'étude ne permet pas d'observer une rentabilité moyenne pour les participants. Il ne faut toutefois pas conclure que les mesures ne sont pas rentables pour aucun sous-groupe ou individus de cette clientèle. Il ne faut pas conclure non plus que la rentabilité moyenne ne pourrait jamais être atteinte. Un examen plus détaillé des résultats, des clientèles, des mécanismes et des façons de faire à l'égard du repérage, des références et de l'analyse des besoins pourrait nous aiguiller sur les méthodes ou processus à privilégier afin d'améliorer le rendement moyen des mesures auprès de cette clientèle.

Le tableau 8, de son côté, présente les résultats découpés selon les groupes d'âge, le sexe et les participations complétées ou non. Dans l'ensemble, les mesures analysées sont financièrement rentables pour les personnes prestataires de l'assistance-emploi et les personnes admissibles de l'assurance-emploi, qu'elles soient femmes ou hommes, qu'elles aient complété ou non leur participation et qu'elles appartiennent à l'un ou l'autre des groupes d'âge, sauf pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi de moins de 30 ans. Dans l'ensemble, lorsque l'on peut conclure à un résultat significatif, les mesures ne sont pas financièrement rentables dans un délai raisonnable pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, quelle que soit la clientèle analysée.

4. DISCUSSION ET CONCLUSION

Les études effectuées par le Ministère sur les effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec (MESSF (2003,2005)) ont conclu que la participation se traduit, globalement, par une augmentation sensible des revenus d'emploi des prestataires de l'assistance-emploi et des personnes admissibles de l'assurance-emploi. On y constate également qu'elles contribuent à réduire fortement l'utilisation de l'assistance-emploi et à augmenter l'utilisation de l'assurance-emploi. Une revue de la littérature montre également que les résultats obtenus dans ces études sont cohérents avec ceux obtenus dans la littérature récente, même si les méthodes utilisées et les techniques d'échantillonnage varient de façon importante d'une étude à l'autre.

La présente étude est tributaire de ces résultats. Elle fournit toutefois une vision complémentaire des effets observés, puisqu'elle permet de les traduire, lorsque c'est possible, en retombées monétaires et d'établir les rapports avec les coûts générés par la participation. C'est ainsi qu'on peut constater que la plupart des mesures ont permis un retour sur l'investissement assez rapide, sauf pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi pour lesquels l'étude ne permet pas d'observer une rentabilité moyenne pour les participants. De plus, chaque dollar investi par le gouvernement génère des gains pour la société très souvent bien supérieurs à la dépense gouvernementale. Il est tout à fait plausible de croire que plusieurs autres retombées indirectes n'ont pas pu être mesurées. Celles-ci viendraient vraisemblablement renforcer la rentabilité des mesures. La littérature va en ce sens.

Source : Direction de l'évaluation, DGARES, MESS

Date : Le 2 octobre 2007

ANNEXE 1 : COÛT HEBDOMADAIRE MOYEN DES MESURES ACTIVES, PAR CLIENTÈLE

Tableau 2

Coût hebdomadaire moyen des mesures actives, par clientèle

Mesure active	Actif assistance- emploi et assurance- emploi	Actif assistance- emploi et admissible assurance- emploi	Actif assistance- emploi seulement	Actif assurance- emploi seulement	Admissible assurance- emploi seulement
Projet de préparation à l'emploi					
Soutien du revenu	99	112	39	85	116
Intervenants externes	341	341	341	341	341
Frais d'opération et administration	62	62	62	62	62
Total	502	516	442	488	519
Service d'aide à l'emploi					
Soutien du revenu	3	3	3	0	0
Intervenants externes	103	103	103	103	103
Frais d'opération et administration	49	49	49	49	49
Total	154	154	154	151	151
Mesure de formation					
Soutien du revenu	219	222	55	190	267
Intervenants externes	126	126	126	126	126
Frais d'opération et administration	41	41	41	41	41
Total	385	388	221	356	433
Subvention salariale					
Soutien du revenu	1	1	1	0	0
Intervenants externes	187	187	187	187	187
Frais d'opération et administration	35	35	35	35	35
Total	223	222	222	222	222
Insertion sociale					
Soutien du revenu	40	45	51	29	2
Intervenants externes	30	30	30	30	30
Frais d'opération et administration	22	22	22	22	22
Total	92	97	102	81	53
Soutien au travail autonome					
Soutien du revenu	182	246	259	146	251
Intervenants externes	36	36	36	36	36
Frais d'opération et administration	30	30	30	30	30
Total	248	312	325	212	317

Source : Synthèse des coûts, DGAPIMT, Emploi-Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, août 2004.

ANNEXE 2 : RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DEUX SONDAGES

Le groupe expérimental est formé de l'ensemble des participants ayant terminé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2000 une participation à une mesure active débutée le, ou après le, 1^{er} janvier 1999 (pour STA, cette période se situe entre le 1^{er} juin 2000 et le 31 mai 2001).

Les participants ont été sélectionnés à l'aide d'un plan aléatoire stratifié non proportionnel à partir des 36 strates définies par la participation aux mesures actives et le statut au soutien public du revenu (pour STA, il s'agit plutôt de 12 strates définies par le statut au soutien public du revenu et le sexe).

Le groupe témoin est composé d'individus qui, bien qu'ils y étaient potentiellement admissibles, n'ont pas participé à des mesures ou activités d'Emploi-Québec au cours des mêmes périodes de référence. Les personnes sélectionnées devaient avoir le même statut que les participants au moment où ceux-ci débutaient leur participation, de sorte que trois échantillons ont été tirés, un pour chacune des clientèles au soutien public du revenu.

Les personnes ne recevant aucun soutien public du revenu n'ont pas de groupe témoin en raison des difficultés liées à la constitution d'un groupe de comparaison adéquat et n'ont pas été retenues pour l'étude d'efficience. De plus, pour STA, seules les personnes ayant un profil d'entrepreneur et un intérêt à le devenir compatibles avec ceux des participants étaient invitées à compléter l'entrevue téléphonique.

Au total, 3 699 personnes participantes et 2 136 personnes non participantes, ayant accepté le jumelage des données du sondage et des fichiers administratifs, ont été retenues pour la modélisation.

ANNEXE 3 : TROIS PROBLÈMES DE SÉLECTION POTENTIELS

Biais de non-réponse et biais de jumelage

Des analyses ont été effectuées à l'aide d'un probit bivarié pour mesurer l'influence potentielle d'un biais de non-réponse et d'un biais de jumelage sur les estimations des effets nets et celles-ci ont montré que leur influence était faible, voire négligeable. Le rapport méthodologique de l'évaluation sommative des mesures actives explique en détail les approches utilisées pour le traitement des biais potentiels.

Biais d'autosélection

Même si le statut selon le soutien public du revenu des non-participants est similaire à celui des participants, certaines dimensions n'ont pas pu être prises en compte comme elles l'auraient été si la participation aux mesures avait été attribuée de façon aléatoire. En particulier, certaines caractéristiques non observées, telles la motivation à réintégrer le marché du travail, peuvent constituer un biais d'autosélection. Ce biais incontournable a été atténué par l'utilisation de la méthode économétrique de l'estimation dite d'appariement sur la base de scores de propension¹¹.

La méthode d'estimation par appariement sur la base de scores de propension permet d'atténuer considérablement les conséquences néfastes du problème de l'autosélection. L'efficacité de la méthode peut être notablement améliorée si l'analyse porte non pas sur une simple différence entre les participants et les non-participants dans la période postparticipation, mais plutôt sur une double différence qui compare les différences entre les participants et les non-participants des changements observés à l'intérieur des deux groupes entre les périodes pré et postparticipation. C'est cette méthode qui a été utilisée.

¹¹ Les probabilités prédites de participation (ou scores de propension) ont été estimées en tenant compte d'une série de variables issues des fichiers des instances gouvernementales impliquées (MESS et RHDSC) et des données du sondage. Ces variables correspondent principalement à des caractéristiques personnelles et à des caractéristiques liées à l'emploi et à l'utilisation de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi au cours de la période préparticipation. Ce sont les mêmes variables que celles utilisées dans les études préalablement citées.

ANNEXE 4 : VARIABLES CONSIDÉRÉES DANS LES RETOMBÉES

Variables constituant les retombées positives ou négatives

<i>Revenus d'emplois</i>	<i>Crédits de taxes et d'impôts</i>
Rémunération	Prestation fiscale pour enfants
Avantages sociaux	Allocation familiale du Québec
	Remboursement de l'impôt foncier
<i>Impôts, taxes indirectes et cotisations sociales</i>	Réduction de l'impôt à l'égard de la famille
Impôt provincial	Crédit de TPS
Impôt fédéral	Crédit de TVQ
Taxes de vente	
Cotisations au régime de rentes du Québec	<i>Programmes de transfert</i>
Cotisation à l'assurance-emploi	Prestations d'assurance-emploi
Cotisation au régime d'assurance-médicaments	Prestation d'assistance-emploi

Bien entendu, à l'exception de la rémunération, les variables précédentes n'apparaissent pas dans les sondages. Elles doivent donc être calculées en tenant compte des règles fiscales en vigueur. Le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, qui dispose d'un modèle informatisé qui permet de calculer précisément chacune de ces composantes, a collaboré à l'application du modèle.

Variables nécessaires au modèle informatisé de la fiscalité des particuliers du MFACF :

Les principales variables requises par le modèle et qui sont disponibles dans les deux sondages sont les suivantes :

le statut familial
le revenu individuel
le sexe du participant
le nombre d'enfants de moins de 18 ans
le nombre de semaines travaillées

Les principales variables requises par le modèle et qui n'apparaissent pas dans les sondages, ont été imputées à partir de divers scénarios calibrés sur des enquêtes populationnelles^{12,13} :

l'âge des enfants
le revenu du conjoint
les frais de garde
le travail autonome

¹² Selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec, la population des enfants de 0-17 ans se décompose ainsi : les 0-4 ans représentent 24,1 % du total, les 5-11 ans représentent 41,6 % du total et les 12-17 ans représentent, quant à eux, 34,3 % du total.

¹³ Voir le Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs de l'Institut de la statistique du Québec, préparé pour le ministère de la Famille et de l'Enfance, septembre 2001, 106 p. et tableaux en annexe.

ANNEXE 5 : TABLEAUX DE RÉSULTATS

Tableau 1
Efficience des mesures PPE, SAE, MFOR, SSAL, STA, INSO
Prestataires de l'assistance emploi

Projets de préparation à l'emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	561	-561	
Taxes et impôts	-373	373	
Crédits de taxes	25	-25	
Revenus d'emploi	1857 *	0	1857 *
Gain ou perte	2071	-214	1857
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	9147	-945	8201
Coût de la mesure		4253	
Taux de rendement	2,15 *	-0,22 *	1,93 *
Années pour rentabilisation (5%)			2,5 *

Subventions salariales d'insertion en emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	948 *	-948 *	
Taxes et impôts	-1302 *	1302 *	
Crédits de taxes	-21 *	21 *	
Revenus d'emploi	3440 *	0	3440 *
Gain ou perte	3065	375	3440
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	13535	1657	15192
Coût de la mesure		4221	
Taux de rendement	3,21 *	0,39 *	3,60 *
Années pour rentabilisation (5%)			1,3 *

Services d'aide à l'emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-299	299	
Taxes et impôts	-453	453	
Crédits de taxes	-10	10	
Revenus d'emploi	1469	0	1469
Gain ou perte	707	762	1469
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	3120	3365	6485
Coût de la mesure		1869	
Taux de rendement	1,67	1,80	3,47
Années pour rentabilisation (5%)			1,3

Soutien au travail autonome			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-1337 *	1337 *	
Taxes et impôts	-1649	1649	
Crédits de taxes	-193	193	
Revenus d'emploi	6486 *	0	6486 *
Gain ou perte	3308	3178	6486
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	14609	14035	28643
Coût de la mesure		1322	
Taux de rendement	11,05 *	10,62 *	21,67 *
Années pour rentabilisation (5%)			0,2 *

Mesure de formation			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-1808 *	1808 *	
Taxes et impôts	-1176 *	1176 *	
Crédits de taxes	-47 *	47 *	
Revenus d'emploi	4802 *	0	4802 *
Gain ou perte	1772	3031	4802
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	7823	13383	21207
Coût de la mesure		2947	
Taux de rendement	2,66 *	4,54 *	7,20 *
Années pour rentabilisation (5%)			0,6 *

Insertion sociale			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-69	69	
Taxes et impôts	-123	123	
Crédits de taxes	-4	4	
Revenus d'emploi	656	0	656
Gain ou perte	460	196	656
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	2031	866	2897
Coût de la mesure		2818	
Taux de rendement	0,72	0,31	1,03
Années pour rentabilisation (5%)			5,0

* Statistiquement significatif à 5%

Note : Le tableau 1 présente des résultats par mesure. Les * indiquent que les résultats sont significatifs pour cette mesure mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les mesures. Il indique seulement que la mesure étudiée comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficience d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 2
Efficience des mesures PPE, SAE, MFOR, SSAL, STA, INSO
Prestataires actifs de l'assurance-emploi

Projets de préparation à l'emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	1702	-1702	
Taxes et impôts	-693	693	
Crédits de taxes	-311 *	311 *	
Revenus d'emploi	16	0	16
Gain ou perte	714	-698	16
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	3152	-3081	71
Coût de la mesure		5204	
Taux de rendement	0,61	-0,59	0,01
Années pour rentabilisation (5%)			inf

Subventions salariales d'insertion en emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	1467 *	-1467 *	
Taxes et impôts	-682	682	
Crédits de taxes	-201 *	201 *	
Revenus d'emploi	1	0	1
Gain ou perte	585	-584	1
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	2581	-2577	4
Coût de la mesure		6203	
Taux de rendement	0,42 *	-0,42 *	0,00 *
Années pour rentabilisation (5%)			inf *

Services d'aide à l'emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	3089 *	-3089 *	
Taxes et impôts	-582	582	
Crédits de taxes	-210 *	210 *	
Revenus d'emploi	-1900	0	-1900
Gain ou perte	397	-2297	-1900
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	1752	-10143	-8391
Coût de la mesure		1774	
Taux de rendement	0,99 *	-5,72 *	-4,73 *
Années pour rentabilisation (5%)			- *

Soutien au travail autonome			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-1796 *	1796 *	
Taxes et impôts	3066 *	-3066 *	
Crédits de taxes	472	-472	
Revenus d'emploi	-3959	0	-3959
Gain ou perte	-2217 *	-1742 *	-3959
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	-9792	-7693	-17484
Coût de la mesure		9475	
Taux de rendement	-1,03 *	-0,81 *	-1,85 *
Années pour rentabilisation (5%)			- *

Mesure de formation			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	636	-636	
Taxes et impôts	-1403 *	1403 *	
Crédits de taxes	-235	235	
Revenus d'emploi	1945	0	1945
Gain ou perte	942	1003	1945
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	4162	4427	8589
Coût de la mesure		11224	
Taux de rendement	0,37	0,39	0,77
Années pour rentabilisation (5%)			7,0

* Statistiquement significatif à 5%
inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable
- : rentabilité jamais atteinte

Note : Le tableau 2 présente des résultats par mesure. Les * indiquent que les résultats sont significatifs pour cette mesure mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les mesures. Il indique seulement que la mesure étudiée comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficience d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 3
 Efficience des mesures PPE, SAE, MFOR, SSAL, STA, INSO
 Personnes admissibles à l'assurance-emploi

Projets de préparation à l'emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-2869 *	2869 *	
Taxes et impôts	-1096	1096	
Crédits de taxes	-60	60	
Revenus d'emploi	4330	0	4330
Gain ou perte	306	4025	4330
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	1350	17773	19122
Coût de la mesure			
Taux de rendement	0,30 *	4,02 *	4,32 *
Années pour rentabilisation (5%)			1,1 *

Subventions salariales d'insertion en emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-21 *	21 *	
Taxes et impôts	-1554 *	1554 *	
Crédits de taxes	-80	80	
Revenus d'emploi	3041 *	0	3041 *
Gain ou perte	1386	1655	3041
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	6122	7307	13429
Coût de la mesure			
Taux de rendement	1,69 *	2,01 *	3,70 *
Années pour rentabilisation (5%)			1,3 *

Services d'aide à l'emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	137	-137	
Taxes et impôts	-2388 *	2388 *	
Crédits de taxes	-172	172	
Revenus d'emploi	4519	0	4519
Gain ou perte	2096	2424	4519
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	9255	10702	19957
Coût de la mesure			
Taux de rendement	3,92	4,54	8,46
Années pour rentabilisation (5%)			0,5

Soutien au travail autonome			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-5593 *	5593 *	
Taxes et impôts	-409	409	
Crédits de taxes	155	-155	
Revenus d'emploi	5345 *	0	5345 *
Gain ou perte	-501	5846	5345
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	-2211	25816	23605
Coût de la mesure			
Taux de rendement	-0,49 *	5,72 *	5,23 *
Années pour rentabilisation (5%)			0,9 *

Mesure de formation			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-3275 *	3275 *	
Taxes et impôts	-1854	1854	
Crédits de taxes	-32	32	
Revenus d'emploi	6072 *	0	6072 *
Gain ou perte	911	5161	6072
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	4025	22790	26815
Coût de la mesure			
Taux de rendement	0,36 *	2,05 *	2,41 *
Années pour rentabilisation (5%)			2,0 *

* Statistiquement significatif à 5%

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

- : rentabilité jamais atteinte

Note : Le tableau 3 présente des résultats par mesure. Les * indiquent que les résultats sont significatifs pour cette mesure mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les mesures. Il indique seulement que la mesure étudiée comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficience d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 4
Efficience des mesures agrégées, selon le sexe

	Prestataires de l'assistance-emploi					
	Femmes Perspective			Hommes Perspective		
	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société
Revenus						
Paiements de transfert	245 *	-245 *		273 *	-273 *	
Taxes et impôts	-517 *	517 *		-578 *	578 *	
Crédits de taxes	42 *	-42 *		-3 *	3 *	
Revenus d'emploi	2042 *	0 *	2042	1692 *	0 *	1692 *
Gain ou perte	1812	230	2042	1384	308	1692
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	8002	1014	9016	6111	1362	7473
Coût de la mesure		4 362			3 523	
Taux de rendement	1,83 *	0,23 *	2,07 *	1,73 *	0,39 *	2,12 *
Années pour rentabilisation (5%)			2,3 *			2,3 *

	Prestataires actifs de l'assurance-emploi					
	Femmes Perspective			Hommes Perspective		
	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société
Revenus						
Paiements de transfert	1017	-1017		2145 *	-2145 *	
Taxes et impôts	-392	392		-1070 *	1070 *	
Crédits de taxes	-215 *	215 *		-196	196	
Revenus d'emploi	572	0	572	276	0	276
Gain ou perte	983	-411	572	1156	-880	276
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	4339	-1814	2526	5104	-3884	1220
Coût de la mesure		6 884			6 818	
Taux de rendement	0,63	-0,26	0,37	0,75 *	-0,57 *	0,18 *
Années pour rentabilisation (5%)			18,9			inf *

	Personnes admissibles de l'assurance-emploi					
	Femmes Perspective			Hommes Perspective		
	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société
Revenus						
Paiements de transfert	-1590 *	1590 *		-802 *	802 *	
Taxes et impôts	-1751 *	1751 *		-837	837	
Crédits de taxes	-88	88		-10	10	
Revenus d'emploi	5084 *	0	5084 *	1632	0	1632
Gain ou perte	1654	3429	5084	-17	1649	1632
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	7305	15144	22448	-75	7282	7207
Coût de la mesure		3 703			4 682	
Taux de rendement	1,97 *	4,09 *	6,06 *	-0,02 *	1,56 *	1,54 *
Années pour rentabilisation (5%)			0,8 *			3,2 *

* Statistiquement significatif à 5%

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

Note : Le tableau 4 présente des résultats selon le sexe. Les * indiquent que les résultats sont significatifs pour les femmes ou pour les hommes mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les femmes et les hommes. Il indique seulement que le sexe étudié comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficience d'après les données recueillies dans cette

Tableau 5
Efficience des mesures agrégées, selon l'âge

	Prestataires de l'assistance-emploi								
	Moins de 30 ans Perspective			30-44 Perspective			45 et plus Perspective		
	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société
Revenus									
Paiements de transfert	745 *	-745 *		500 *	-500 *		-789 *	789 *	
Taxes et impôts	-583	583		-594 *	594 *		-403 *	403 *	
Crédits de taxes	-13	13		12	-12		-1	1	
Revenus d'emploi	1888 *	0	1888 *	1810 *	0	1810 *	1528 *	0	1528 *
Gain ou perte	2037	-149	1888	1728	82	1810	335	1193	1528
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	8994	-656	8338	7630	361	7991	1477	5270	6747
Coût de la mesure		3805			3944			3746	
Taux de rendement	2,36 *	-0,17 *	2,19 *	1,93 *	0,09 *	2,03 *	0,39 *	1,41 *	1,80 *
Années pour rentabilisation (5%)			2,2 *			2,4 *			2,7 *

	Prestataires actifs de l'assurance-emploi								
	Moins de 30 ans Perspective			30-44 Perspective			45 et plus Perspective		
	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société
Revenus									
Paiements de transfert	1055	-1055		2158 *	-2158 *		2963 *	-2963 *	
Taxes et impôts	-393	393		-1065 *	1065 *		-1165 *	1165 *	
Crédits de taxes	-44	44		-313	313		-169	169	
Revenus d'emploi	-1135	0	-1135	508 *	0	508 *	247	0	247
Gain ou perte	-517	-618	-1135	1287	-779	508	1876	-1629	247
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	-2281	-2729	-5010	5683	-3442	2241	8283	-7192	1090
Coût de la mesure		6816			6053			6792	
Taux de rendement	-0,33	-0,40	-0,74	0,94 *	-0,57 *	0,37 *	1,22 *	-1,06 *	0,16 *
Années pour rentabilisation (5%)			-			18,6 *			inf. *

	Personnes admissibles de l'assurance-emploi								
	Moins de 30 ans Perspective			30-44 Perspective			45 et plus Perspective		
	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société
Revenus									
Paiements de transfert	-9	9		-1121	1121		-1950 *	1950 *	
Taxes et impôts	-1463	1463		-1978 *	1978 *		-963	963	
Crédits de taxes	-161	161		-122	122		9	-9	
Revenus d'emploi	1612	0	1612	5871 *	0	5871 *	3332 *	0	3332 *
Gain ou perte	-21	1633	1612	2650	3221	5871	428	2904	3332
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	-93	7211	7118	11703	14222	25925	1889	12824	14712
Coût de la mesure		5767			6143			4031	
Taux de rendement	-0,02	1,25	1,23	1,91 *	2,32 *	4,22 *	0,47 *	3,18 *	3,65 *
Années pour rentabilisation (5%)			4,0			1,1 *			1,3 *

* Statistiquement significatif à 5%

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

- : rentabilité jamais atteinte

Note : Le tableau 5 présente des résultats selon les groupes d'âge. Les * indiquent que les résultats sont significatifs pour le groupe d'âge étudié mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les groupes d'âge. Il indique seulement que le groupe d'âge étudié comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficience d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 6
Efficience des mesures agrégées, Participations complétées et non complétées

Prestataires de l'assistance-emploi						
	Complétées Perspective			Non complétées Perspective		
	Gouvernement			Gouvernement		
	Individu		Société	Individu		Société
Revenus						
Paiements de transfert	115 *	-115 *		513 *	-513 *	
Taxes et impôts	-550 *	550 *		-450 *	450 *	
Crédits de taxes	44 *	-44 *		-7 *	7 *	
Revenus d'emploi	1999 *	0	1999 *	1282 *	0	1282 *
Gain ou perte	1608	391	1999	1338	-56	1282
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	7100	1726	8826	5906	-247	5659
Coût de la mesure		4516			2685	
Taux de rendement	1,57 *	0,38 *	1,95 *	2,20 *	-0,09 *	2,11 *
Années pour rentabilisation (5%)			2,5 *			2,3 *

Prestataires actifs de l'assurance-emploi						
	Complétées Perspective			Non complétées Perspective		
	Gouvernement			Gouvernement		
	Individu		Société	Individu		Société
Revenus						
Paiements de transfert	2027 *	-2027 *		795	-795	
Taxes et impôts	-1150 *	1150 *		-906 *	906 *	
Crédits de taxes	-261 *	261 *		-149	149	
Revenus d'emploi	511	0	511	-24	0	-24
Gain ou perte	1127	-616	511	-284	260	-24
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	4976	-2718	2258	-1256	1149	-107
Coût de la mesure		7106			4699	
Taux de rendement	0,70 *	-0,38 *	0,32 *	-0,27	0,24	-0,02
Années pour rentabilisation (5%)			24,3 *			-

Personnes admissibles de l'assurance-emploi						
	Complétées Perspective			Non complétées Perspective		
	Gouvernement			Gouvernement		
	Individu		Société	Individu		Société
Revenus						
Paiements de transfert	-1290 *	1290 *		-1084 *	1084 *	
Taxes et impôts	-1359 *	1359 *		-1565 *	1565 *	
Crédits de taxes	-49	49		10	-10	
Revenus d'emploi	3835 *	0	3835 *	3409 *	0	3409 *
Gain ou perte	1136	2699	3835	769	2639	3409
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	5018	11916	16935	3397	11655	15052
Coût de la mesure		5231			5161	
Taux de rendement	0,96 *	2,28 *	3,24 *	0,66 *	2,26 *	2,92 *
Années pour rentabilisation (5%)			1,4 *			1,6 *

* Statistiquement significatif à 5%

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

-: rentabilité jamais atteinte

significatifs en regard de la situation de participation complétée ou non mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre le fait de compléter ou non une participation. Il indique seulement que la situation par rapport au fait de compléter ou non une participation comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficience d'après les données recueillies dans cette

Tableau 7
Tableau récapitulatif - Années de rentabilisation - Perspective sociétale*

	Projets de préparation pour l'emploi	Services d'aide à l'emploi	Mesure de formation	Subventions salariales d'insertion en emploi	Soutien au travail autonome	Insertion sociale
Prestataires de l'assistance-emploi	2,5*	1,3	0,6*	1,3*	0,2*	5,0
Prestataires actifs de l'assurance-emploi	inf	-*	7,0	inf*	-*	N.D.
Personnes admissibles de l'assurance-emploi	1,1*	0,5	2,0*	1,3*	0,9*	N.D.

* Statistiquement significatif à 5%

N.D. = Non-disponible

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

- : rentabilité jamais atteinte

Note : Le tableau 7 présente des résultats selon les mesures. Les * indiquent que les résultats sont significatifs en regard de la mesure étudiée mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les mesures. Il indique seulement que la mesure comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficacité d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 8
Tableau récapitulatif - Années de rentabilisation - Perspective sociétale

	Moins de 30 ans	30-44 ans	45 ans +	Femmes	Hommes	Participation complétée	Participation non complétée
Prestataires de l'assistance-emploi	2,2*	2,4*	2,7*	2,3*	2,3*	2,5*	2,3*
Prestataires actifs de l'assurance-emploi	-	18,6*	inf*	18,9	inf*	24,3*	-
Personnes admissibles de l'assurance-emploi	4,0	1,1*	1,3*	0,8*	3,2*	1,4*	1,6*

* Statistiquement significatif à 5%

N.D. = Non-disponible

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

- : rentabilité jamais atteinte



1180, rue Drummond
Bureau 620
Montréal (Québec)
H3G 2S1
(514) 878-9825

Étude sur le rendement de l'investissement relié à la participation aux mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec

Rapport d'évaluation

Présenté à la
Direction de l'évaluation
Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Novembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

1.	MANDAT	1
2.	PRINCIPALES COMPOSANTES DES COÛTS ET DES AVANTAGES	2
2.1	Les perspectives d'analyse.....	2
2.2	Les avantages et les coûts	4
3.	LA MODÉLISATION DES EFFETS MONÉTAIRES	7
3.1	La modélisation économétrique.....	7
3.2	Les hypothèses de travail	8
4.	LES RÉSULTATS	11
4.1	Prestataires de l'assistance-emploi	12
4.2	Prestataires actifs de l'assurance-emploi	13
4.3	Personnes admissibles de l'assurance-emploi.....	14
4.4	Clientèles spécifiques	14
4.4.1	Comparaisons selon le sexe.....	15
4.4.2	Comparaisons selon l'âge	15
4.4.3	Comparaisons entre les participants complétées et non complétées	16
4.5	Synthèse de la rentabilité financière.....	17
5.	CONCLUSION	17
6.	RÉSUMÉ	18
	BIBLIOGRAPHIE	20
	ANNEXE 1	20
	ANNEXE 2	25

1. MANDAT

Les mesures actives offertes par Emploi-Québec sont le résultat d'une démarche d'harmonisation et d'intégration des programmes et mesures de développement de la main-d'œuvre fédéraux et provinciaux qui étaient disponibles avant la conclusion de l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail. Dans le plan pluriannuel d'évaluation sommative (2000-2005) portant sur les mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec, conformément à l'engagement pris par le Québec dans le cadre de cette entente, la Direction de l'évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) annonçait qu'elle entreprenait une évaluation sommative visant à mesurer les effets, nets et bruts, de ces mesures sur les personnes prestataires de l'assistance-emploi, sur les personnes prestataires et les personnes admissibles de l'assurance-emploi. À cet effet, une étude a été complétée en décembre 2003 et a donné lieu à un rapport intitulé « Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec ». L'étude présente les effets bruts et nets des mesures Projets de préparation à l'emploi (PPE), Service d'aide à l'emploi (SAE), Formation de la main-d'œuvre (MFOR), Insertion sociale (INSO) et Subventions salariales (SSAL) sur les participantes et les participants à ces mesures. Il s'agit des effets concernant, notamment, l'emploi, les revenus, l'utilisation de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi ainsi que certains éléments liés à la qualité de vie. La mesure Soutien au travail autonome (STA) a fait l'objet d'une analyse séparée complétée en janvier 2005 dans un rapport intitulé « Étude des effets de la mesure active Soutien au travail autonome ».

Le présent rapport constitue la suite annoncée dans le plan pluriannuel d'évaluation sommative. Il a pour but d'effectuer une évaluation de l'*efficience* des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec et de rendre compte, jusqu'à un certain point, de l'impact monétaire net de la participation par rapport à la non-participation en prenant en compte les coûts et certains bénéfices des effets observés. Les précédents rapports ont permis d'identifier les effets des mesures selon les différentes clientèles eu égard à l'emploi, au revenu et à une foule d'indicateurs aussi bien quantitatifs que qualitatifs. Le présent rapport met en parallèle certains bénéfices monétaires découlant de la participation aux différentes mesures et les coûts qui leur sont imputables, le but étant d'étudier la rentabilité des mesures du strict point de vue financier.

En regard des effets, aucune collecte de données supplémentaire n'a été nécessaire. On a utilisé les données provenant des deux études citées précédemment. Les coûts des mesures proviennent d'une analyse interne du MESS. Monsieur Claude Desaulniers, de la Direction générale adjointe de la planification et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec, a largement collaboré avec Madame Françoise Tarte, de la Direction de l'évaluation du MESS et chargée de projet de cette étude, au calcul de ces coûts. Les modèles d'efficience ont été appliqués par Monsieur Guy Lacroix, professeur titulaire au Département d'économie de l'Université Laval qui a été en interaction régulière avec Madame Tarte. Enfin, Monsieur Paul Marchand, du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, a collaboré à cette étude par ses travaux sur l'application du modèle de simulation de revenus disponibles et d'évaluation des coûts de programmes fiscaux et de transferts provenant de ce Ministère.

Limitations de l'analyse

L'analyse cherche à mesurer les principaux effets financiers liés aux mesures actives offertes par Emploi-Québec. Une telle étude d'efficience requiert une très grande quantité d'informations. Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur les meilleures informations disponibles au moment de l'étude. Certaines composantes de l'analyse exigent toutefois des informations qui n'ont pu être prises en compte (coût administratif de traiter un dossier de l'assistance-emploi ou de l'assurance-emploi) ou qui ne peuvent être inférées à partir des données contenues dans les sondages (âge des enfants, frais de garde et type de garde, revenu du conjoint). Dans ce dernier cas, nous avons eu recours à des sources d'informations complémentaires et avons été amenés à faire des hypothèses raisonnables pour pallier ces lacunes. C'est pourquoi les résultats du présent rapport doivent être perçus comme une approximation des coûts et avantages réels des mesures et non comme une estimation définitive.

Il importe de noter que de nombreux effets liés aux mesures actives ne peuvent être exprimés monétairement. C'est le cas, notamment, de tous les effets reliés au bien-être individuel et à l'estime de soi. Ces aspects ont été abordés dans les rapports d'évaluation et, dans certains cas, on a pu vérifier que les mesures avaient un effet non négligeable. En conséquence, il faut garder à l'esprit que les résultats omettent ces aspects des calculs et sous-estiment donc les avantages liés aux mesures. À titre d'exemple, on retrouve dans la littérature, l'observation de liens entre le sentiment de bien-être, l'occupation d'un emploi et la réduction de l'utilisation des services sociaux et de santé voire même la diminution de la criminalité. Toutefois, aucune étude ne permet de quantifier de façon fiable ces avantages supplémentaires qui peuvent être induits par les effets nets positifs observés ici.

En revanche, l'analyse du présent rapport est effectuée dans un cadre dit « d'équilibre partiel ». Par cela, on entend que les effets considérés se limitent exclusivement aux prestataires de l'assistance-emploi et aux clients de l'assurance-emploi (prestataires actifs et personnes admissibles de l'assurance-emploi). Or, il est probable que l'entrée sur le marché du travail des nombreux participants affecte les travailleurs non-prestataires. Cette entrée peut engendrer des effets dits de « crowding-out » ou de « tassement ». Ainsi, les travailleurs non prestataires peuvent se voir contraints d'accepter des salaires plus faibles, de perdre leur emploi ou encore d'éprouver davantage de difficultés à trouver un emploi¹. Ces effets ne sont pas pris en compte dans l'analyse. En conséquence, certaines composantes des coûts se trouvent être sous-estimées.

Enfin, la principale limitation de la présente étude concerne l'horizon temporel. En effet, le principal outil de mesure utilisé dans ce rapport est constitué des deux sondages dont il a été question ci-dessus. Les résultats communs à tous les participants dans les deux sondages se limitent aux activités survenues dans l'année qui précède la participation et l'année qui suit la participation². Évidemment, les coûts reliés aux mesures sont assumés durant les périodes de participation et postparticipation. Les avantages, eux, peuvent se prolonger durant plusieurs années³. Les données dont nous disposons ne nous permettent donc pas d'étudier les effets des mesures actives au-delà de la période d'observation. Pour les fins de l'analyse, nous pourrions nous inspirer de la littérature existante et supposer que les avantages se maintiennent durant un nombre quelconque d'années. Nous avons plutôt décidé de procéder différemment. Ainsi, nous calculons le nombre d'années durant lesquelles les effets doivent être observés pour que la mesure soit « rentable » selon différentes perspectives. On pourra ainsi comparer le nombre d'années requis avec les résultats de la littérature pertinente pour déterminer si un tel nombre est raisonnable ou non.

2. PRINCIPALES COMPOSANTES DES COÛTS ET DES AVANTAGES

2.1 LES PERSPECTIVES D'ANALYSE

La notion d'efficience des mesures actives est intimement liée à l'identité de ceux qui en perçoivent les bénéfices et ceux qui en supportent les coûts. De la même manière, ce qui constitue un coût ou un avantage est un concept relatif. De façon générale, on mesure l'efficience de trois points de vue distincts : (1) La perspective du participant examine les avantages et les coûts en fonction de la personne qui participe; (2) La perspective du gouvernement représente les avantages et les coûts en regard des sources de financement; (3) La perspective de la

¹ Voir Smith, J. et S. Seitz (2004) pour une analyse en équilibre général du PAS. L'étude montre que les effets positifs du PAS en équilibre partiel disparaissent complètement en équilibre général, *i.e.* lorsque tous les effets sont pris en compte.

² Seule la période d'un an était commune à tous, par contre, la durée postparticipation était de 23 mois et 29 mois en moyenne selon l'étude, ce qui permet d'affirmer que les effets persistent bien au-delà de la période minimale d'un an.

³ Voir Heckman, LaLonde et Smith (1999) pour une recension exhaustive qui montre que dans certains cas, des effets positifs sur l'emploi et le revenu sont mesurables plus de sept ans après la fin de la participation.

société tient compte des deux perspectives précédentes. Dans ce rapport, les trois perspectives sont retenues, mais avec la réserve que les avantages et les coûts retenus sont principalement ceux qui peuvent être mesurés directement et concrètement. Le tableau 1 ci-après présente un exemple qui illustre pour chaque perspective les effets financiers attendus d'une mesure qui augmente les revenus du participant, soit un gain (+), une perte (-) ou l'absence d'effet (0).

Tableau 1
Exemple de coûts et avantages, selon la perspective

Composante	Perspective		
	Participants	Gouvernement	Société
Emploi			
Augmentation des revenus d'emploi	+	0	+
Augmentation des impôts et des taxes	-	+	0
Paiements de transfert			
Baisse des prestations d'aide sociale	-	+	0
Augmentation des prestations d'assurance-emploi	+	-	0
Coût des programmes			
Coûts des mesures	0	-	-

Le tableau montre qu'une augmentation de revenu d'emploi subséquente à la participation à une mesure active a des effets variables selon la perspective considérée. Ainsi, cet accroissement de revenu d'emploi est forcément positif pour le participant. En revanche, cet accroissement de revenu d'emploi se traduit également par une augmentation des impôts. Il est probable que la hausse du revenu d'emploi soit également associée à une baisse des prestations d'aide sociale. On observe souvent une augmentation des prestations d'assurance-emploi pour les participants comparativement à un groupe témoin. Dans ce dernier cas, cela traduit simplement le fait que le participant est plus susceptible d'être admissible à l'assurance-emploi que le non-participant, ayant occupé davantage un emploi assurable. Bien entendu, le coût de la mesure n'apparaît pas dans la perspective du participant, puisque ce coût est assumé par les contribuables.

La perspective gouvernementale comptabilise les coûts et les gains des mesures actives sur la contrainte budgétaire. Les gains proviennent généralement de la baisse des prestations versées aux bénéficiaires de l'aide sociale, à la hausse des impôts sur le revenu, à la hausse des taxes de vente, et à la baisse des crédits d'impôt accordés aux familles à faible revenu. Les coûts se limitent généralement aux dépenses associées aux mesures elles-mêmes. Il est à noter que l'augmentation du revenu d'emploi du participant n'a pas d'effet du point de vue du gouvernement. C'est la raison pour laquelle la perspective gouvernementale est généralement la moins favorable aux mesures actives dans les études d'efficacité. On considère donc, dans cette perspective, que le gouvernement doit consacrer une certaine dépense pour générer des gains pour les participants et pour la société.

La perspective sociétale agrège les perspectives de deux groupes distincts : les participants aux mesures et ceux qui financent les mesures par l'entremise de leurs impôts. Un gain sociétal net ne survient que si le gain d'une entité quelconque (individu ou gouvernement) n'est pas compensé par une perte équivalente pour l'autre entité. Le tableau montre que la hausse des revenus des participants constitue un gain sociétal, puisqu'elle n'entraîne pas de baisse de revenu pour le gouvernement. La hausse des impôts a un effet nul, puisque la perte pour l'individu est égale au gain pour le gouvernement. Ultiment, ces revenus seront dépensés d'une façon ou d'une autre et constitueront un revenu pour certains membres de la société. La différence entre la nature des dépenses effectuées par l'individu et celle du gouvernement n'aura essentiellement que des effets distributifs. De façon générale, les transferts n'ont pas d'effet sur la perspective sociétale, puisque la somme des revenus en jeu n'est pas affectée. C'est pourquoi

les baisses de prestations d'aide sociale et les hausses potentielles des prestations d'assurance-emploi n'ont pas d'effet de ce point de vue, bien que cela ne soit pas le cas selon les autres perspectives.

La perspective sociétale alloue implicitement le même poids à un gagnant (participant) et à un perdant (contribuable). Or, les gagnants sont souvent des individus à faible revenu et les perdants des individus à revenu plus élevé. Malheureusement, il n'existe pas de façon simple et acceptée d'allouer des poids différents aux différents membres qui composent la société. Dans ce rapport, nous allons suivre la pratique courante et utiliser le même poids pour chacun.

2.2 LES AVANTAGES ET LES COÛTS

Les éléments (ou variables) amenant au calcul des avantages et des coûts sont pris en compte par le modèle et sont calculés pour chaque participant et chaque non-participant.

Les coûts de la mesure sont constitués de deux composantes : une composante directe et une composante indirecte. La composante directe représente les frais encourus par le gouvernement pour chaque participation à une mesure quelconque. Ces frais sont calculés à la fois durant la période de participation et durant la période postparticipation, aussi bien pour les participants que pour les non-participants. Le coût de participation retenu est le coût moyen net de participation, c'est-à-dire la différence de coût moyen entre les participants et les non-participants. La composante indirecte correspond au montant total moyen net des montants provenant des programmes de transferts.

Les autres éléments⁴ retenus comprennent tous les montants impliqués durant l'année qui suit la participation : les revenus d'emploi, les cotisations, impôts, crédits et taxes et les montants des programmes de transferts. Les effets nets des éléments retenus sont en fait la différence des montants totaux moyens nets entre les périodes suivant la participation et la période précédant la participation, et ce, entre les participants et les non-participants.

Voici plus en détail les éléments retenus.

A) Les coûts de participation

Une des principales composantes des coûts concerne les dépenses encourues par le gouvernement pour la prestation des différentes mesures offertes par Emploi-Québec qui ont été étudiées ici. Ces dépenses incluent les éléments suivants :

- les coûts de soutien du revenu : allocation aux participants, prestations spéciales et frais personnels (frais de garde, frais d'étude, frais de matériel), *etc.*;

⁴ À ces éléments, nous aurions dû également tenir compte du coût de renonciation à un emploi associé à la participation (opportunity cost). Ce coût de renonciation est défini comme la privation d'un revenu de travail que subit un participant en raison de sa participation à une mesure. Le coût de renonciation pourrait être mesuré par la différence des salaires obtenus entre les non-participants et les participants semblables durant la période de participation. Ce coût de renonciation serait vraisemblablement positif (retombée négative), puisque sur la période de participation, les participants risquent d'avoir moins travaillé que les non-participants. Ce coût de renonciation ferait en sorte de réduire les revenus nets du participant, d'engendrer une très légère perte de revenu pour le gouvernement en retombées fiscales associées (impôts et taxes). Donc, il réduirait le rendement net de la mesure principalement du point de vue du participant et de la société. Malheureusement, les données nécessaires à la mesure du coût de renonciation n'étaient pas disponibles dans nos fichiers. En effet, rappelons que l'étude sur le rendement de l'investissement s'inscrit comme la suite de l'étude d'efficacité des mesures et utilise les données issues des sondages réalisés pour cette dernière. Or, ceux-ci n'ont pas été conçus pour tenir compte des besoins de l'étude sur le rendement. Notons, toutefois, que le coût de renonciation survient généralement sur une période relativement plus courte que l'année postparticipation. En toute vraisemblance, il serait relativement peu important par rapport aux effets postparticipation des gains salariaux dus à la participation.

- les coûts reliés aux intervenants externes : sommes versées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, contribution d'Emploi-Québec auprès des entreprises en subventions salariales dans SSAL, sommes versées à des ressources externes pour donner le service relié à la mesure, *etc.*;
- les frais d'opération et d'administration d'Emploi-Québec aux niveaux local, régional et central : traitements et avantages sociaux, transport et communication, services professionnels, entretien et réparation, loyers, fournitures et approvisionnement, matériel, charge du Fonds des technologies de l'information, amortissement et autres frais, une partie des montants destinés aux services universels de base, *etc.*

Le tableau 2 ci-après présente le coût hebdomadaire moyen de chaque mesure active selon les différentes clientèles desservies pour l'année 2001-2002. Les clientèles sont les prestataires actifs de l'assistance-emploi et actifs de l'assurance-emploi, les prestataires actifs de l'assistance-emploi et admissibles de l'assurance-emploi, les prestataires actifs de l'assistance-emploi seulement, les prestataires actifs de l'assurance-emploi seulement, et les personnes admissibles de l'assurance-emploi seulement. Les coûts sont ventilés selon la nature des dépenses encourues. On distingue ainsi les dépenses à titre de soutien du revenu, les frais versés aux intervenants externes, et les frais d'opération et d'administration d'Emploi-Québec. L'estimation de ces coûts provient d'une analyse interne au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Chacune des mesures représentées dans le tableau regroupe des sous-mesures dont les coûts hebdomadaires varient considérablement. Par exemple, la mesure « Mesure de formation » contient plus de quatorze sous-mesures. C'est ainsi que l'on remarque un coût hebdomadaire moyen de 189 \$ pour la sous-mesure « Formation générale préuniversitaire » et de 452 \$ pour la sous-mesure « Formation technique au collégial ». Par ailleurs, les coûts de participation varient considérablement d'une clientèle à l'autre pour une même sous-mesure. Ainsi, le coût hebdomadaire moyen de la sous-mesure « Formation technique au collégial » varie de 355 \$ à 567 \$, selon que le participant est un prestataire actif à l'assistance-emploi seulement ou une personne admissible de l'assurance-emploi seulement. De même, le coût hebdomadaire moyen de la mesure « Formation générale préuniversitaire » varie de 88 \$ à plus de 300 \$, selon que le participant est un prestataire actif à l'assistance-emploi seulement ou une personne admissible de l'assurance-emploi seulement. Le tableau ci-dessous rapporte la moyenne des coûts hebdomadaires de toutes les mesures selon la clientèle et au total. Toutefois, aux fins de l'analyse de l'efficacité des mesures, les coûts de participation tiennent compte de la durée réelle observée de chaque participation de chaque participant dans chacune des sous-mesures disponibles.

Tableau 2
Coût hebdomadaire moyen des mesures actives, par clientèle

Mesure active	Actif assistance- emploi et assurance- emploi	Actif assistance- emploi et admissible assurance- emploi	Actif assistance- emploi seulement	Actif assurance- emploi seulement	Admissible assurance- emploi seulement
Projet de préparation à l'emploi					
Soutien du revenu	99	112	39	85	116
Intervenants externes	341	341	341	341	341
Frais d'opération et administration	62	62	62	62	62
Total	502	516	442	488	519
Service d'aide à l'emploi					
Soutien du revenu	3	3	3	0	0
Intervenants externes	103	103	103	103	103
Frais d'opération et administration	49	49	49	49	49
Total	154	154	154	151	151
Mesure de formation					
Soutien du revenu	219	222	55	190	267
Intervenants externes	126	126	126	126	126
Frais d'opération et administration	41	41	41	41	41
Total	385	388	221	356	433
Subvention salariale					
Soutien du revenu	1	1	1	0	0
Intervenants externes	187	187	187	187	187
Frais d'opération et administration	35	35	35	35	35
Total	223	222	222	222	222
Insertion sociale					
Soutien du revenu	40	45	51	29	2
Intervenants externes	30	30	30	30	30
Frais d'opération et administration	22	22	22	22	22
Total	92	97	102	81	53
Soutien au travail autonome					
Soutien du revenu	182	246	259	146	251
Intervenants externes	36	36	36	36	36
Frais d'opération et administration	30	30	30	30	30
Total	248	312	325	212	317

Source : Claude Desaulniers, Synthèse des coûts, DGAPIMT, Emploi-Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, août 2004.

B) Les transferts

Les paiements de transfert incluent essentiellement les versements de prestations d'assistance-emploi et d'assurance-emploi. Les résultats présentés dans les rapports sur les effets des mesures actives ont montré que dans l'ensemble, elles ont engendré une hausse de l'emploi qui varie selon les clientèles et les mesures considérées. Ces hausses des taux d'emploi se sont souvent traduites par une baisse des prestations d'assistance-emploi et une hausse des prestations d'assurance-emploi. Ce qui importe du point de vue de l'efficacité est la différence nette de ces deux composantes entre les participants et les non-participants. Les frais d'opération et d'administration de ces deux programmes ne sont pas pris en compte, puisque l'information n'était pas disponible au moment de rédiger le rapport⁵.

C) Les impôts et les cotisations sociales

La hausse des taux d'emploi se traduit normalement par une hausse des revenus qui reflète une productivité sociale accrue. Une rémunération accrue se traduit par des changements dans

⁵ Il est probable que les coûts administratifs de ces programmes soient relativement peu importants relativement aux sommes versées à titre de prestations.

l'impôt sur le revenu, les taxes indirectes, les crédits de TPS, de même que dans les cotisations aux programmes de transfert (assurance-emploi, RRQ, etc.).

3. LA MODÉLISATION DES EFFETS MONÉTAIRES

3.1 LA MODÉLISATION ÉCONOMÉTRIQUE

Les études effectuées par le Ministère sur les effets des mesures actives reposent sur deux sondages distincts. Le premier porte sur les participants (et les non-participants) aux mesures PPE, SAE, MFOR, INSO et SSAL. Le second sondage s'intéresse exclusivement à la mesure STA. Les détails empiriques et méthodologiques des deux sondages se trouvent dans les deux rapports mentionnés précédemment. Il est toutefois utile de rappeler brièvement les principales caractéristiques de ces deux sondages, puisque la stratégie d'estimation des effets monétaires est intimement liée à leurs propriétés statistiques.

Dans le premier sondage, le groupe expérimental est formé de l'ensemble des participants ayant terminé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2000 une participation à une mesure active débutée le, ou après le, 1^{er} janvier 1999. Ceux-ci ont été sélectionnés à l'aide d'un plan aléatoire stratifié non proportionnel à partir des 36 strates définies par la participation aux mesures actives et le statut au soutien public du revenu. Au total, 3 347 (45 %) des 7 482 participants sélectionnés ont répondu au sondage téléphonique et, parmi eux 2 776 (83 %) ont accepté le jumelage des données du sondage et des fichiers administratifs. Parmi ces personnes, 1 187 (42 %) sont des prestataires de l'assistance-emploi dont 264 (22 %) étaient, au moment de débiter leur participation, aussi clientes de l'assurance-emploi (il s'agit généralement de personnes admissibles de l'assurance-emploi (226 personnes)). Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a constitué un groupe témoin de prestataires de l'assistance-emploi n'ayant participé à aucune mesure. Grâce aux données provenant des fichiers de Développement des ressources humaines du Canada (DRHC - maintenant Ressources humaines et développement social Canada, RHDSC), il a été possible de déterminer ceux d'entre eux qui sont aussi clients de l'assurance-emploi. Enfin, des clients de l'assurance-emploi exclusivement ont été sélectionnés à partir des fichiers de RHDSC. Le groupe témoin est composé d'individus qui, bien qu'ils y étaient potentiellement admissibles, n'ont pas participé à des mesures ou activités d'Emploi-Québec au cours des mêmes périodes de référence. Les personnes sélectionnées devaient avoir le même statut que les participants au moment où ceux-ci débutaient leur participation, de sorte que trois échantillons ont été tirés, un pour chacune des clientèles au soutien public du revenu. Les personnes ne recevant aucun soutien public du revenu n'ont pas de groupe témoin, en raison des difficultés liées à la constitution d'un groupe de comparaison adéquat et n'ont pas été retenues pour l'étude d'efficience. Au total, 1 802 (34 %) des 5 291 non-participants sélectionnés ont répondu au sondage téléphonique et, parmi eux, 1 447 (80 %) ont accepté le jumelage des données du sondage et des fichiers administratifs.

Le second sondage a été effectué auprès des participants à la mesure STA. Le groupe expérimental est formé de l'ensemble des participants ayant terminé entre le 1^{er} juin 2000 et le 31 mai 2001 une participation à la mesure « Soutien au travail autonome » débutée le, ou après le, 1^{er} janvier 1999. Ceux-ci ont été sélectionnés à l'aide d'un plan aléatoire stratifié non proportionnel à partir des douze strates définies par le statut au soutien public du revenu et le sexe. Au total, 1 136 (48 %) des 2 370 participants sélectionnés ont répondu au sondage téléphonique et, parmi eux, 923 (83 %) ont accepté le jumelage des données du sondage et des fichiers administratifs. Le groupe témoin est composé d'individus qui, bien qu'ils y étaient potentiellement admissibles, n'ont pas participé à des mesures ou activités d'Emploi-Québec au cours des mêmes périodes de référence. Les personnes sélectionnées devaient avoir le même statut que les participants au moment où ceux-ci débutaient leur participation, de sorte que trois échantillons ont été tirés, un pour chacune des clientèles au soutien public du revenu. Les personnes ne recevant aucun soutien public du revenu n'ont pas de groupe témoin en raison des difficultés liées à la constitution d'un groupe de comparaison adéquat et n'ont pas été retenues pour l'étude d'efficience. De plus, seules les personnes ayant un profil d'entrepreneur et un

intérêt à le devenir compatibles avec ceux des participants étaient invitées à compléter l'entrevue téléphonique. Au total, 864 non-participants sélectionnés ont complété le sondage téléphonique, dont 689 (80 %) ont accepté le jumelage des données du sondage et des fichiers administratifs.

La stratégie d'estimation doit tenir compte de trois problèmes de sélection potentiels : le biais de non-réponse au sondage, le biais de jumelage et le biais d'autosélection. Des analyses ont été effectuées à l'aide d'un probit bivarié pour mesurer l'influence potentielle d'un biais de non-réponse et d'un biais de jumelage sur les estimations des effets nets et celles-ci ont montré que leur influence était faible, voire négligeable. Le rapport méthodologique de l'évaluation sommative des mesures actives explique en détail les approches utilisées pour le traitement des biais potentiels.

Même si le statut selon le soutien public du revenu des non-participants est similaire à celui des participants, certaines dimensions n'ont pas pu être prises en compte comme elles l'auraient été si la participation aux mesures avait été attribuée de façon aléatoire. En particulier, certaines caractéristiques non observées, telles la motivation à réintégrer le marché du travail, peuvent constituer un biais d'autosélection. Ce biais incontournable a été atténué par l'utilisation de la méthode économétrique de l'estimation dite d'appariement sur la base de scores de propension. Brièvement, mentionnons que la méthode par appariement propose d'apparier chaque participant à un ou plusieurs non-participants de façon à constituer un « groupe de comparaison » individualisé. Dans la variante dite « par noyau » utilisée dans la présente étude, le poids accordé aux individus formant le groupe de comparaison dépend de son degré de similitude avec le participant auquel il est apparié eu égard à la propension prédite de participer aux mesures actives établie à partir des caractéristiques individuelles. Les probabilités prédites de participation ont été estimées en tenant compte d'une série de variables issues des fichiers des instances gouvernementales impliquées (MESS et RHDSC) et des données du sondage. Ces variables correspondent principalement à des caractéristiques personnelles et à des caractéristiques liées à l'emploi et à l'utilisation de l'assistance-emploi et de l'assurance-emploi au cours de la période préparticipation. De plus, mentionnons qu'une autre méthode dite par variable instrumentale de Heckman a été utilisée dans l'étude d'efficacité. Ces deux méthodes ont donné des résultats généralement concordants. Pour l'étude d'efficacité, seule la méthode par appariement sur la base de scores de propension a été retenue.

La méthode d'estimation par appariement permet d'atténuer considérablement les conséquences néfastes du problème de l'autosélection. L'efficacité de la méthode peut être notablement améliorée si l'analyse porte non pas sur une simple différence entre les participants et les non-participants dans la période postparticipation, mais plutôt sur une double différence qui compare les différences entre les participants et les non-participants des changements observés à l'intérieur des deux groupes entre les périodes pré et postparticipation⁶. C'est cette méthode que nous utilisons dans ce qui suit.

3.2 LES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

Les principales variables considérées dans l'analyse ont été brièvement évoquées ci-dessus. De façon plus spécifique, les variables que nous considérons aux fins de l'analyse sont les suivantes :

1. *Revenus d'emplois*
 - a. Rémunération
 - b. Avantages sociaux
2. *Impôts, taxes indirectes et cotisations sociales*
 - a. Impôt provincial
 - b. Impôt fédéral

⁶ Voir le texte de Heckman, Lalonde et Smith (1999) pour une analyse approfondie.

- c. Taxes de vente
 - d. Cotisations au régime de rentes du Québec
 - e. Cotisation à l'assurance-emploi
 - f. Cotisation au régime d'assurance-médicaments
3. *Crédits de taxes et d'impôts*
- a. Prestation fiscale pour enfants
 - b. Allocation familiale du Québec
 - c. Remboursement de l'impôt foncier
 - d. Réduction de l'impôt à l'égard de la famille
 - e. Crédit de TPS
 - f. Crédit de TVQ
4. *Programmes de transfert*
- a. Prestations d'assurance-emploi
 - b. Prestation d'assistance-emploi

Bien entendu, à l'exception de la rémunération, les variables précédentes n'apparaissent pas dans les sondages. Elles doivent donc être calculées en tenant compte des règles fiscales en vigueur. Le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, qui dispose d'un modèle informatisé qui permet de calculer précisément chacune de ces composantes, a collaboré à l'application du modèle. Les principales variables requises par le modèle et qui sont disponibles dans les sondages sont les suivantes :

- le statut familial;
- le revenu individuel;
- le sexe du participant;
- le nombre d'enfants de moins de dix-huit ans;
- le nombre de semaines travaillées.

Les variables devant être fournies au modèle et qui n'apparaissent pas dans les sondages sont :

- l'âge des enfants;
- le revenu du conjoint;
- les frais de garde;
- le travail autonome.

Pour pallier le manque d'information, plusieurs hypothèses ont été postulées.

- L'âge des enfants a été alloué de façon aléatoire, afin de respecter la distribution observée à l'intérieur des familles du recensement de 2001. S'il est vrai que l'allocation aléatoire peut fausser le calcul des composantes fiscales pour un ménage particulier, la moyenne des composantes fiscales ne devrait pas être biaisée pour autant⁷.
- Le revenu du conjoint a été imputé en considérant deux scénarios distincts. Dans le premier cas, le conjoint se voit attribuer le revenu moyen (toutes sources confondues) observé dans *l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 2001*. On impute aux hommes un revenu québécois moyen de 33 198,12 \$, alors que les femmes se voient imputer un revenu québécois moyen de 21 163,64 \$. Le deuxième scénario impute au conjoint un montant équivalent à la prestation maximale obtenue à l'assurance-emploi, c'est-à-dire $21\,450 \$ = 39\,000 \$ \times 55 \%$. La modélisation a été faite selon les deux scénarios. On ne constate que peu de différences entre ceux-ci. En effet, l'hypothèse formulée à l'égard du revenu du conjoint a très peu d'effet sur la rentabilité financière des

⁷ Selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec, la population des enfants de 0-17 ans se décompose ainsi : les 0-4 ans représentent 24,1 % du total, les 5-11 ans représentent 41,6 % du total et les 12-17 ans représentent, quant à eux, 34,3 % du total.

- mesures actives. Les résultats peuvent donc être qualifiés de robustes. Pour ces raisons, seuls les résultats du premier scénario sont représentés.
- Les frais de garde ont été imputés conditionnellement à l'âge des enfants, au revenu du ménage et au type de ménage (famille biparentale ou monoparentale). La probabilité de fréquenter un service de garde à l'âge préscolaire et un service de garde en milieu scolaire a été établie à partir des données de *l'Enquête sur les besoins des familles en matière de services de gardes éducatifs*⁸. Pour éviter les biais pouvant résulter d'un changement de comportement quant à l'utilisation d'un service de garde, la probabilité d'utilisation d'un service a été déterminée pour la période préparticipation et le même comportement a été maintenu à la période postparticipation. Dans le cas des couples, les frais de garde ne tiennent pas compte du statut d'emploi du conjoint pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le statut du conjoint n'est pas connu. Deuxièmement, l'inactivité du conjoint n'exclut pas le recours aux services de garde par le ménage.

Ces hypothèses sont relativement plausibles pour des salariés. Toutefois, le sondage portant sur les participants à la mesure STA s'intéresse à une clientèle qui manifeste une plus grande propension à travailler comme entrepreneur. En conséquence, une partie ou la totalité de la rémunération de certains participants provient d'un travail autonome ou de leur entreprise. Le traitement fiscal de ce type de revenu est forcément beaucoup plus compliqué que le revenu issu d'un emploi salarié. En revanche, ces revenus sont pour la plupart très modestes, ce qui suppose qu'il s'agit, dans la plupart des cas, de très petites entreprises avec très peu d'employés, puisqu'elles en sont à leur début. Par ailleurs, environ un tiers des participants ont également déclaré avoir un emploi salarié⁹. Pour toutes ces raisons, les revenus provenant d'une entreprise ou d'un travail autonome sont assimilés à un revenu net. Ce revenu net tient compte de toutes les dépenses d'immobilisation ou les frais de dépenses pour gagner son revenu (frais de voiture, de repas, de loyer). Une des conséquences de ce traitement est de surestimer l'impôt payé par les participants à la mesure STA, puisque les déductions pour frais d'exploitation ne sont pas prises en compte. Cela induit un biais défavorable du point de vue individuel et un biais favorable du point de vue du gouvernement¹⁰. En revanche, la perspective sociétale est indifférente à la répartition du fardeau fiscal. Les résultats selon cette perspective sont donc moins vulnérables à des biais de sur ou de sous-estimation des charges fiscales.

L'analyse économétrique est fondée sur la comparaison de la situation qui prévaut dans la période qui suit la participation avec celle qui prévalait dans la période précédant la participation. Les périodes pré et postparticipation peuvent toutefois s'échelonner sur plus de trois ans. À première vue, il semblerait logique d'utiliser les règles fiscales prévalant dans chaque sous-période. Cela s'avère être à la fois impraticable et inapproprié. Cela est impraticable, puisque les périodes pré et postparticipation chevauchent souvent plus d'une année fiscale. De plus, l'étendue du chevauchement varie d'un participant à l'autre. Le même problème se pose pour les non-participants. Par ailleurs, cela est incompatible avec la méthode d'estimation par appariement. En effet, cette méthode est fondée sur la détermination d'un état contrefactuel inobservable. Ainsi, ce que l'on cherche à déterminer c'est la situation d'un participant dans la période post, si celui-ci n'avait pas participé à une mesure. Puisque cet état est par définition inobservable, la méthode utilise, après correction, les non-participants comme contrefactuel. Pour effectuer la comparaison, chaque participant est en fait comparé à la moyenne d'un sous-

⁸ Voir le Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs de l'Institut de la statistique du Québec.

⁹ Les données du sondage indiquent que plus de 681 participants à la mesure STA ont créé une entreprise. De ce nombre, 227 (34,9 %) détenaient également un emploi salarié. Par ailleurs, 66 % des entreprises ont été mises sur pied sans partenaire et 27 % l'ont été avec un seul. Enfin, plus de 51 % des entreprises ne comptaient aucun employé. Il s'agit donc de très petites entreprises très peu capitalisées.

¹⁰ Bien entendu, les frais d'exploitation (salaires, fournitures, etc.) constituent des revenus pour des entreprises intermédiaires ou pour des employés, revenus qui sont ultimement imposés par le gouvernement. Dans la mesure où les taux d'imposition applicables aux fournisseurs intermédiaires ne sont pas très différents de ceux des participants à la mesure STA, le biais du point de vue du gouvernement est vraisemblablement limité.

ensemble de non-participants qui ont des caractéristiques observables semblables, mais dont les fenêtres d'observation pré et postparticipation varient d'un individu à l'autre. Pour simplifier la comparaison, on se limite à construire un contrefactuel sur la base de la seule année fiscale 2001¹¹.

Procédure d'estimation

La procédure d'estimation de l'efficacité des mesures actives est composée de trois étapes :

1. Les composantes fiscales sont calculées individuellement selon les situations des personnes qui s'appliquent : avec et sans frais de garde et selon le revenu du conjoint provenant de l'EDTR. Ces composantes sont calculées pour les revenus observés avant et suivant la participation.
2. Chaque composante est différenciée au niveau individuel entre les périodes post et préparticipation. Ces différences sont par la suite modélisées à l'aide de l'estimateur par appariement pour éliminer tout biais dû à l'autosélection. Les mêmes spécifications que celles contenues dans les rapports d'évaluation des mesures actives sont utilisées par souci de cohérence.
3. Les effets nets modélisés et les coûts nets de la mesure sont utilisés pour déterminer l'efficacité des mesures selon les trois perspectives retenues.

Les estimations économétriques sont effectuées pour les mêmes mesures que celles contenues dans les rapports d'évaluation et pour les mêmes clientèles. Les résultats sont présentés dans la section suivante.

4. LES RÉSULTATS

Les tableaux 3A à 3C présentent les effets monétaires induits par la participation aux différentes mesures actives. Les tableaux sont regroupés selon la clientèle considérée afin d'en faciliter la lecture. Ainsi, le tableau 3A rapporte les résultats eu égard aux prestataires de l'assistance-emploi. Les tableaux 3B et 3C concernent les prestataires actifs de l'assurance-emploi et les personnes admissibles de l'assurance-emploi, respectivement. Les tableaux présentent les résultats d'estimation selon le scénario de revenus du conjoint évoqués antérieurement provenant de l'EDTR. Par souci de concision, les tableaux ne rapportent que les résultats découlant du scénario qui inclut les frais de garde¹².

Les tableaux sont tous structurés de la même façon. La première sous-section rapporte l'effet des mesures actives sur la rémunération des participants. Les avantages sociaux sont calculés selon un taux fixe de 15,09 % du revenu brut¹³. Les composantes du tableau qui sont estimées économétriquement sont identifiées par le symbole***. La deuxième sous-section analyse les changements dans l'impôt provincial et fédéral ainsi que les cotisations à différents régimes de la

¹¹ En procédant de la sorte, on fait implicitement l'hypothèse que les changements dans les règles fiscales des années 1999 à 2001 sont suffisamment faibles pour ne pas induire de changements importants dans les comportements sur le marché du travail. Autrement dit, les changements fiscaux sont supposés ne pas avoir d'effets sur les heures de travail, sur la rémunération et donc, sur les charges fiscales. De plus, cela implique que les changements observés sont dus à la participation et non pas à la fiscalité.

¹² L'omission des frais de garde a très peu d'effet sur les résultats.

¹³ Les avantages sociaux incluent les congés annuels payés, les cotisations de l'employeur au régime de l'assurance-emploi et au RPC, les jours fériés et les cotisations à la CSST. Ce taux est identique à celui utilisé dans les études de la SRSA (2003) pour le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique. De façon générale, les avantages sociaux correspondent à environ 15 % de la rémunération brute. La plupart des études d'efficacité américaines et canadiennes utilisent un taux variant entre 14,8 % (MRDC (1994)) et 15,37 % (MRDC (2000)). La plupart des études utilisent toutefois un taux fixe de 15 % (Abt Associates (2003), US DHHH (2001), MRDC (2002)).

sécurité sociale¹⁴. Les données brutes de ces composantes sont générées par le modèle informatisé de la fiscalité des particuliers du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine¹⁵. La troisième sous-section énumère les changements dans les divers transferts auxquels sont admissibles les ménages de notre échantillon. Tout comme pour la deuxième sous-section, les données brutes de ces composantes sont issues du programme informatisé du MFACF. Le changement dans le revenu net est simplement la somme de toutes les composantes des trois sous-sections précédentes du tableau. Enfin, les effets sur les prestations d'assurance-emploi et d'assistance-emploi sont estimés à partir des fichiers administratifs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de Développement des ressources humaines Canada. L'effet net au bas du tableau représente la somme du revenu net et des prestations d'assistance-sociale et d'assurance-emploi.

4.1 PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE-EMPLOI

Les résultats eu égard à la rémunération sont identiques à ceux des rapports portant sur l'impact des mesures actives et sur le Soutien au travail autonome (STA), comme il se doit. Les composantes fiscales apportent un éclairage intéressant sur la façon dont se répercute un changement de revenu subséquent à la participation à une mesure quelconque. Comme chaque tableau comporte de nombreux éléments distincts, il peut être fastidieux de s'attarder à chacun d'eux séparément. Nous avons alors regroupé l'information du tableau 3A de façon synthétique dans le tableau 4 sous l'intitulé « Revenus ». Ce tableau présente les résultats relatifs aux mesures auxquelles ont participé certains prestataires de l'assistance-emploi. Chaque mesure fait l'objet d'une présentation séparée dans laquelle on retrouve la somme des sous-sections du tableau 3A. Par ailleurs, chaque somme est représentée selon la perspective du participant, du gouvernement ou de la société. La ligne intitulée « Gain ou perte » représente la somme de tous les éléments qui précèdent. Afin d'étudier le rendement financier des mesures, nous reportons par la suite la valeur actualisée des gains ou des pertes selon chaque perspective sous l'hypothèse que ceux-ci se manifestent pendant cinq ans. L'actualisation est mensuelle et calculée à partir d'un taux d'intérêt annuel de 5 %.

Sous l'intitulé « Coût de la mesure » se retrouve le coût total net moyen de la mesure. Ce coût est constitué de deux composantes. La première, dite composante directe, est le coût net moyen de participation. Le coût de participation correspond au coût hebdomadaire de participation à une mesure calculé par le Ministère, lequel est multiplié par la durée réelle de participation des membres de l'échantillon. La durée de participation est établie à partir des fichiers administratifs du Ministère, et non pas à partir des données des sondages statistiques. Le coût net moyen de participation tient compte de la différence entre les coûts associés aux différentes participations durant la période de participation et durant l'année postparticipation entre les participants et les non-participants. La seconde composante du coût total net moyen de participation, dite composante indirecte, est le montant représentant la différence moyenne des paiements de transferts entre les participants et les non-participants, c'est-à-dire des versements en assistance-emploi et en assurance-emploi, durant la période de participation à la mesure. Cette seconde composante, contrairement à la première qui est générée à partir des fichiers administratifs, est le résultat de modélisation économétrique. Ce résultat est retenu pour le calcul du coût total net moyen de participation à la mesure seulement si le résultat de la modélisation économétrique est significatif. La somme de ces deux composantes, soit le coût net moyen de

¹⁴ Dans le calcul de la taxe de vente, on présume que tout changement dans le revenu est consacré à des biens de consommation courante taxables. Le montant indiqué correspond simplement au montant de la rémunération que l'on multiplie par 15,05 %, le taux de taxe combiné des gouvernements fédéral et provinciaux. Cette façon de procéder est relativement commune lorsque les clientèles considérées sont à faible revenu. Cela revient à faire l'hypothèse que les gains ne sont pas investis ou épargnés. Par ailleurs, la procédure de différenciation entre les participants et les non-participants assure que tout biais potentiel dans le traitement de la taxe à la consommation est éliminé.

¹⁵ Paul Marchand, du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, a aimablement accepté de modifier ses programmes aux fins du présent exercice en plus d'effectuer les nombreuses simulations nécessaires aux estimations économétriques.

participation et les paiements de transferts nets moyens, constitue le « coût de la mesure » ou coût total net moyen de participation à la mesure. Le détail de ces coûts selon le statut et les mesures se retrouve au tableau 3D.

Les deux dernières lignes présentent deux mesures distinctes de l'efficacité des mesures actives. La première, intitulée « Taux de rendement », correspond au bénéfice perçu par le participant, le gouvernement et la société pour chaque dollar investi par le gouvernement. Ce bénéfice est calculé, pour chaque perspective, comme le gain actualisé divisé par le coût net de la mesure. L'autre mesure d'efficacité correspond au nombre d'années durant lesquelles les avantages doivent se manifester pour que la mesure soit tout juste rentable financièrement, selon la perspective de la société¹⁶. Le nombre d'années ainsi déterminé peut être jugé raisonnable ou non à la lumière de la littérature pertinente¹⁷. Enfin, seules les mesures pour lesquelles les effets sur la rémunération ou les prestations d'assurance-emploi ou d'assistance-emploi sont statistiquement significatifs sont analysées.

Le tableau 4 indique que les mesures PPE, MFOR, SSAL et STA ont des effets monétaires statistiquement significatifs au seuil de 5 % sur une ou plusieurs des trois composantes importantes, soit la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi. Les résultats du tableau 4 sont remarquables à plusieurs égards. En effet, ils montrent que du point de vue de la société, toutes les mesures sont financièrement rentables à l'intérieur d'un peu plus de deux ans (2,5 ans) pour cette clientèle, à l'exception des mesures SAE et INSO pour lesquelles nous ne pouvons conclure statistiquement.

On peut calculer ce que rapporte aux participants, au gouvernement et à la société chaque dollar investi par le gouvernement. Sous les hypothèses mentionnées ci-dessus, on trouve que la participation à la mesure PPE procure un revenu actualisé additionnel de 9 147 \$ au participant et un gain de 8 201 \$ pour la société¹⁸. Le gouvernement, de son côté, subit une perte actualisée de 945 \$. Ainsi, chaque dollar investi par le gouvernement dans la mesure PPE rapporte 2,15 \$ au participant (9 147 \$/4 253 \$) et 1,93 \$ à la société (8 201 \$/4 253 \$), mais le gouvernement doit encore contribuer sur cinq ans à raison de 0,22 \$ par dollar investi initialement. Dans la mesure où la société y trouve un gain positif, cette situation est justifiée et l'ensemble des coûts impliqués par le gouvernement constitue son investissement. Ici, il est de 5 198 \$ (=4253 \$ + 945 \$). Des calculs semblables pour les mesures MFOR, SSAL et STA montrent qu'un dollar investi par le gouvernement engendre des gains respectifs de 2,66 \$, 3,21 \$, et 11,05 \$ pour l'individu, et des gains respectifs de 4,54 \$, 0,39 \$, et 10,62 \$ pour le gouvernement et 7,20 \$, 3,60 \$, et 21,67 \$ pour la société. Les mesures MFOR et STA engendrent donc un gain appréciable pour l'individu, le gouvernement et la société.

4.2 PRESTATAIRES ACTIFS DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Le tableau 5 présente les résultats relatifs à la clientèle de prestataires actifs de l'assurance-emploi. Ces derniers ont participé à cinq des mesures analysées. De ces cinq mesures, seules trois ont engendré des effets statistiquement significatifs sur au moins une des trois composantes financières principales. En fait, une lecture attentive du tableau 3B montre qu'aucune des mesures actives étudiées n'a eu d'effet sur la rémunération. Les trois mesures ayant eu un effet

¹⁶ Dans tous les cas, nous utilisons un taux d'actualisation de 5 %, ce qui est la norme dans les études d'efficacité.

¹⁷ La littérature montre que les mesures ciblées sur des clientèles spécifiques peuvent avoir des effets quantifiables plus de sept années suivant la participation. Les mesures plus générales ou moins ciblées ont généralement des effets moins durables. Voir Heckman, LaLonde et Smithy (1999).

¹⁸ L'actualisation est mensualisée et utilise un taux d'intérêt de 5 %. À titre d'exemple, le gain annuel découlant de la mesure PPE (2 071 \$) est équivalent à un gain mensuel de 172,58 \$. De la même manière, le gain annuel associé à la mesure PPE pour la société (1 857 \$) est équivalent à un gain mensuel de 154,75 \$. On suppose, par ailleurs, que le coût de la mesure, soit 4 253 \$, est assumé durant le premier mois et n'est donc pas actualisé. En revanche, les gains ou les pertes du gouvernement sont mensualisés et actualisés tout comme les gains pour les individus et la société.

statistiquement significatif (SAE, SSAL et STA) n'ont affecté que les prestations d'assurance-emploi. Ces résultats sont cohérents avec ceux de l'Étude sur les mesures actives. Dans cette étude, on avait effectivement constaté que « ...les mesures actives donnent des effets nets chez la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi pour un nombre plus limité d'indicateurs que ce que l'on a constaté chez les prestataires de l'assistance-emploi et les personnes admissibles de l'assurance-emploi. ...On constate que les emplois occupés par les participants sont plus souvent temporaires et exigent, en moyenne, un niveau de compétence légèrement inférieur comparativement aux emplois occupés par les non-participants. Par ailleurs, alors que les mesures ne semblent pas avoir d'effet sur l'utilisation de l'assistance-emploi, elles semblent favoriser le recours à l'assurance-emploi après la participation puisque, notamment, la participation à certaines mesures pourrait permettre à des participants de se qualifier à l'assurance-emploi ».

Il n'est pas étonnant alors que l'absence d'effet sur la rémunération, conjuguée à une hausse des prestations d'assurance-emploi (dans le cas de SAE et SSAL), rende les mesures inefficaces du point de vue de la société, notamment en termes d'années de rentabilisation. La mesure STA, quant à elle, est la seule à réduire les prestations d'assurance-emploi, mais ceci est compensé par le retour des taxes et impôts à l'individu. En conséquence, aucune de ces mesures n'apparaît financièrement rentable selon le point de vue du gouvernement et de la société. De la même façon, les taux de rendement présentés dans le tableau montrent bien que ces mesures ont un faible impact sur les individus dans le cas de SAE et SSAL et un impact négatif dans le cas de STA.

4.3 PERSONNES ADMISSIBLES DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Le tableau 6 synthétise les résultats du tableau 3C. Les mesures auxquelles ont participé ces personnes donnent des résultats statistiquement significatifs pour au moins une composante monétaire importante, sauf pour la mesure SAE. Pour cette clientèle, les résultats sont fort encourageants. En effet, le tableau 6 montre que chacune des quatre mesures est financièrement rentable à court terme, du point de vue de la société en termes d'années de rentabilisation (deux ans et moins). La rentabilité de ces mesures provient essentiellement du fait qu'elles engendrent des hausses de taxes et d'impôt substantielles (PPE, MFOR, SSAL) ou encore du fait qu'elles diminuent considérablement les transferts (PPE, MFOR, STA). Enfin, les quatre mesures ont pour effet d'augmenter considérablement la rémunération des participants. Du point de vue des participants, toutefois, les gains sont plutôt modestes pour PPE et MFOR et constituent une perte pour STA. En effet, la forte hausse de la rémunération est compensée par une diminution des transferts et une hausse des taxes et impôts. Au total, les gains nets échouant aux participants sont plus modestes que ceux obtenus par les prestataires actifs de l'assistance-emploi. Par ailleurs, les perspectives sociétale et gouvernementale obtiennent des rendements intéressants.

4.4 CLIENTÈLES SPÉCIFIQUES

Dans la présente section, les prestataires de l'assistance-emploi, les prestataires actifs de l'assurance-emploi et les personnes admissibles de l'assurance-emploi sont considérés comme des collectifs homogènes et l'analyse porte sur des groupes particuliers à l'intérieur de chacun de ces collectifs. On cherche tout d'abord à déterminer l'efficacité des mesures actives sur des strates démographiques définies par le sexe et par l'âge. Par la suite, on s'intéresse à la comparaison des participations complétées et non complétées. L'analyse porte sur l'ensemble des mesures PPE, SAE, MFOR, SSAL et INSO¹⁹ et non sur chacune des mesures considérées isolément, étant donné le peu de participants qui composent certains de ces sous-ensembles de clientèles spécifiques (sexe, âge, participation complétée ou non).

¹⁹ La mesure STA n'a pas fait partie de cette analyse selon les clientèles.

4.4.1 Comparaisons selon le sexe

Les tableaux 7A à 7C présentent les effets monétaires induits par la participation à au moins une mesure active selon le sexe des participants. Les tableaux sont regroupés selon la clientèle considérée afin d'en faciliter la lecture. Ainsi, le tableau 7A rapporte les résultats eu égard aux prestataires de l'assistance-emploi. Les tableaux 7B et 7C concernent les prestataires actifs de l'assurance-emploi et les personnes admissibles de l'assurance-emploi, respectivement. Ces tableaux sont structurés de façon identique aux tableaux 3A-3C. Le tableau 7D présente les coûts de la mesure selon le statut et le sexe. Les hypothèses sous-jacentes aux calculs et aux estimations sont également identiques.

Comme chaque tableau comporte de nombreux éléments distincts, nous avons regroupé les principales informations de façon synthétique dans le tableau 8. Ce tableau est structuré de façon identique aux tableaux 4, 5 et 6. La première section du tableau montre que les femmes et les hommes prestataires de l'assistance-emploi bénéficient du point de vue monétaire d'une participation à au moins une mesure active. Dans les deux cas, les gains des revenus d'emploi sont positifs et statistiquement significatifs. De plus, les transferts perçus et les taxes et impôts payés sont significatifs. Au total, le gouvernement y trouve son compte, puisque les taxes augmentent davantage que les paiements de transfert. La valeur actualisée des gains et pertes pour l'individu et la société est telle que les taux de rendement varient entre 1,73 \$ et 2,12 \$. Le nombre d'années requises pour rentabiliser les mesures est relativement faible et se situe à environ 2,3.

Les hommes prestataires actifs de l'assurance-emploi bénéficient de transferts plus élevés comparativement à leurs impôts et taxes. Compte tenu du coût de la mesure et des pertes assumées par le gouvernement, le taux de rendement lié à au moins une participation est très faible du point de vue de la société et les gains sont trop faibles pour pouvoir rentabiliser ces participations à l'intérieur d'un délai raisonnable. En effet, pour chaque dollar investi initialement par le gouvernement par la participation, ce dernier doit ajouter au cours des cinq années postparticipation 0,57 \$, afin que la société récolte un gain de 0,18 \$.

Enfin, les femmes admissibles de l'assurance-emploi profitent d'une participation à des mesures actives. Pour elles, la participation à au moins une mesure se traduit par un gain de 1 654 \$. Pour les hommes, les gains sont pratiquement nuls. Pour le gouvernement, la participation des femmes se traduit à la fois par une baisse des paiements de transferts et une hausse des impôts. D'un point de vue actuariel, le gain est considérable, notamment pour la perspective du gouvernement. Les taux de rendement calculés selon les trois perspectives sont positifs, variant de 1,97 à 6,06. Du point de vue de la société, la participation des femmes est rentabilisée à l'intérieur de moins d'un an (0,8 année). Pour les hommes, le même phénomène se présente, mais à des niveaux moindres se traduisant par un gain pour le gouvernement également moindre et une rentabilisation au niveau de la société d'un peu plus de trois années (3,2 années).

4.4.2 Comparaisons selon l'âge

Les tableaux 9A à 9C présentent les effets monétaires induits par la participation à au moins une mesure active selon l'âge des participants. Le tableau 9D présente les coûts de la mesure selon le statut et les groupes d'âge. Tout comme précédemment, nous avons regroupé les principales informations des tableaux de façon synthétique dans le tableau 10. Ce tableau est structuré de façon identique au tableau 8.

Les prestataires de l'assistance-emploi bénéficient tous d'une participation à au moins une mesure active, indépendamment de leur âge. Les taux de rendement sont relativement élevés et le nombre d'années nécessaires pour rentabiliser les participations varie entre 2,2 et 2,7. Les prestataires âgés de 45 ans et plus génèrent un gain net pour le gouvernement de 1,41, mais le taux de rendement selon la perspective de la société est positif pour tous les groupes d'âge variant de 1,80 à 2,19.

Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, les gains sont statistiquement significatifs, mais faibles pour les 30 à 44 ans et les 45 ans et plus. Il en résulte des taux de rendement faibles et un nombre élevé ou déraisonnable d'années nécessaires à la rentabilisation des participations aux mesures actives.

Enfin, les personnes admissibles de l'assurance-emploi ne bénéficient pas pareillement d'une participation à au moins une mesure active. Les participants âgés entre 30 et 44 ans, et ceux âgés de 45 ans et plus dans une moindre mesure, bénéficient de la participation. Dans les deux cas, les gains actualisés perçus par le gouvernement sont supérieurs aux coûts directs des mesures et engendrent des taux de rendement respectivement de 2,32 et 3,18 pour chaque dollar investi par celui-ci. Le nombre d'années requises pour rentabiliser la participation de ces clientèles est une meilleure indication de l'efficacité des mesures. Pour les participants âgés entre 30 et 44 ans, ce nombre est aussi faible que 1,1 année, alors qu'il est de 1,3 année pour les participants âgés de 45 ans et plus.

Ainsi, la rentabilité semble démontrée pour les 30-44 ans et pour les 45 ans et plus pour tous les types de clientèles, sauf pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi où le nombre d'années de rentabilisation au niveau de la société est plutôt déraisonnable.

Pour les moins de 30 ans, la rentabilité des mesures est démontrée seulement pour les prestataires de l'assurance-emploi et dans ce cas, le nombre d'années pour rentabilisation est semblable à celui des deux autres groupes d'âge de cette même clientèle.

4.4.3 Comparaisons entre les participations complétées et non complétées

Les tableaux 11A à 11C présentent les résultats d'estimation détaillés de l'impact des participations complétées et non complétées. Le tableau 11D présente les coûts de la mesure selon le statut et cette catégorisation. Comme précédemment, les résultats sont regroupés de façon synthétique dans le tableau 12. La lecture de ce tableau nous apprend que de façon générale, le fait de compléter une mesure active quelconque a des effets importants tant du point de vue de l'individu que du point de vue de la société. Ainsi, parmi les prestataires de l'assurance-emploi, le fait de compléter une mesure active est associé à un gain, tant pour l'individu que pour le gouvernement. Toutefois, le taux de rendement des participations complétées est de 1,57 et 1,95 pour l'individu et pour la société, respectivement, mais de 2,20 et 2,11 eu égard aux participations non complétées. Il faut toutefois souligner que le nombre d'années requises pour rentabiliser les participations est semblable dans les deux cas, soit 2,5 et 2,3 années respectivement. Cela est dû au fait que le coût des mesures non complétées est en moyenne plus faible que celui des mesures complétées.

Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, seules les participations complétées donnent des effets statistiquement significatifs. Toutefois, comme le gain net individuel est relativement faible et que le coût moyen des mesures est relativement élevé, les taux de rendement sont faibles, tant pour l'individu que pour la société. Cela explique pourquoi le nombre d'années requises pour rentabiliser les participations s'élève à plus de 24 ans (24,3 années).

Enfin, le tableau montre que les participations complétées et non complétées sont financièrement rentables pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi. Dans les deux cas, les gains individuels nets sont faibles alors que les gains du gouvernement sont élevés. En valeurs actualisées, les gains du gouvernement sont supérieurs aux coûts directs des mesures. Les résultats montrent que les participations complétées ont un taux de rendement de 3,24 et pour les participations non complétées, de 2,92 selon la perspective sociétale et que le nombre d'années requises pour rentabiliser est respectivement de 1,4 et de 1,6.

4.5 SYNTHÈSE DE LA RENTABILITÉ FINANCIÈRE

Les tableaux 13 et 14 énumèrent le nombre d'années nécessaire pour rentabiliser chacune des mesures pour chaque clientèle, selon la perspective sociétale. Sur les seize combinaisons mesure-clientèle présentées dans le tableau 13, on peut raisonnablement établir que huit d'entre elles présentent des résultats statistiquement significatifs et qui sont financièrement rentables du point de vue de la société. En excluant les prestataires actifs de l'assurance-emploi, pour lesquels aucune mesure n'est finalement financièrement rentable, ce sont huit combinaisons sur onze qui sont rentables du point de vue de la perspective sociétale.

Autrement dit, toutes les mesures, sauf SAE et INSO, sont financièrement rentables pour les prestataires de l'assistance-emploi et les personnes admissibles de l'assurance-emploi, aucune mesure ne l'est pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi.

Le tableau 14, de son côté, présente les résultats découpés selon les groupes d'âge, le sexe et les participations complétées ou non. Sur les vingt-et-une combinaisons qui y sont représentées, quinze donnent des résultats de rentabilité statistiquement significatifs. Toutefois, les résultats eu égard aux prestataires actifs de l'assurance-emploi montrent que la rentabilité des mesures est très faible. En excluant cette clientèle, on conclut que treize combinaisons sur quatorze donnent des résultats probants et encourageants.

Autrement dit, dans l'ensemble, les mesures analysées sont financièrement rentables pour les personnes prestataires de l'assistance-emploi et les personnes admissibles de l'assurance-emploi, qu'elles soient femmes ou hommes, qu'elles aient complété ou non leur participation et qu'elles appartiennent à l'un ou l'autre des groupes d'âge, sauf pour les personnes admissibles de l'assurance-emploi de moins de 30 ans; dans l'ensemble, lorsque l'on peut conclure à un résultat significatif, les mesures ne sont pas financièrement rentables dans un délai raisonnable pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, quelle que soit la clientèle analysée.

5. CONCLUSION

Les études effectuées par le Ministère sur les effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec (MESSF (2003,2005)) concluent que la participation se traduit, globalement, par une augmentation sensible des revenus d'emploi des prestataires de l'assistance-emploi et des personnes admissibles de l'assurance-emploi. On y constate également qu'elles contribuent à réduire fortement l'utilisation de l'assistance-emploi et à augmenter l'utilisation de l'assurance-emploi. Une revue de la littérature montre également que les résultats obtenus dans ces études sont cohérents avec ceux obtenus dans la littérature récente, même si les méthodes utilisées et les techniques d'échantillonnage varient de façon importante d'une étude à l'autre.

La présente étude est tributaire de ces résultats. Elle fournit toutefois une vision complémentaire des effets observés, puisqu'elle permet de les traduire, lorsque c'est possible, en bénéfices monétaires et d'établir les rapports avec les coûts générés par la participation. C'est ainsi qu'on peut constater que la plupart des mesures permettent un retour sur l'investissement assez rapide, sauf pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. De plus, chaque dollar investi par le gouvernement génère des gains pour les participants et pour la société très souvent bien supérieurs à la dépense gouvernementale. Il est tout-à-fait plausible de croire que plusieurs autres avantages indirects n'ont pas pu être mesurés. Ceux-ci viendraient vraisemblablement renforcer la rentabilité des mesures. La littérature va en ce sens.

6. RÉSUMÉ

Le but de la présente étude est d'effectuer une évaluation de l'*efficience* des mesures actives. On y met en parallèle les bénéfices monétaires découlant de la participation aux différentes mesures et les coûts qui leur sont imputables, le but étant d'étudier la rentabilité des mesures du strict point de vue financier. À cette fin, il faut traduire les effets sur les revenus en variations sur de nombreuses composantes fiscales qui incluent aussi bien les impôts sur le revenu et les taxes sur la consommation que l'effort au financement de programmes d'assurance collectifs (régime des rentes, assurance-chômage, etc.). Cette ventilation est obtenue à l'aide d'un modèle informatisé de la fiscalité québécoise. Les sondages à notre disposition n'ont pas été élaborés en vue d'une telle analyse. En conséquence, un certain nombre de déterminants importants de la fiscalité des particuliers ne s'y retrouvent pas. Nous avons pallié ces lacunes en simulant différents scénarios eu égard au nombre d'enfants, au revenu du conjoint et au paiement de frais de garde. Ces scénarios sont calibrés sur des enquêtes populationnelles et reflètent fidèlement, en principe, les caractéristiques non observables de notre échantillon.

La stratégie d'estimation consiste à simuler les composantes fiscales de chacun des participants et des non-participants de notre échantillon au cours des périodes qui ont précédé et suivi les dates butoirs de participation. Or, nos échantillons reposent sur un devis quasi expérimental. En raison de l'existence possible de biais d'autosélection associés à ce type de devis, il n'est pas souhaitable d'effectuer de simples comparaisons de type « avant-après » ou « participants vs non-participants ». Tout comme dans les études sur les effets des mesures actives, nous avons plutôt opté pour des comparaisons en doubles différences à l'aide de l'estimateur par appariement²⁰. Par souci de cohérence, les spécifications retenues dans la présente étude sont strictement identiques à celles utilisées dans ces rapports.

Les estimations de coût de participation de chaque mesure proviennent d'analyses internes au Ministère. Ces analyses établissent le coût hebdomadaire de chaque (sous-)mesure active. Le coût hebdomadaire inclut aussi bien les coûts de soutien du revenu que les coûts reliés aux intervenants externes et les frais d'opération et d'administration d'Emploi-Québec. Le coût total de chaque mesure active étudiée dans la présente analyse est calculé à partir de la durée (en semaines) de séjour de chaque participant au niveau des sous-mesures. Le coût total net de participation à une mesure active quelconque est la somme nette des coûts de chacune de ses sous-mesures en période de participation et de postparticipation. Finalement, le *coût de la mesure* est le coût total net de la participation, tel que défini ci-haut, auquel s'ajoutent les montants nets provenant des programmes de transferts durant cette période.

Tel que mentionné ci-dessus, les sondages à notre disposition n'ont pas été élaborés dans le but d'effectuer une analyse d'efficience. En effet, ils se limitent tous deux aux activités survenues dans l'année qui précède la participation et l'année qui suit la participation. Or, les coûts reliés aux mesures sont assumés principalement durant la participation, alors que les effets peuvent se prolonger durant plusieurs années. À défaut d'observer les effets durant plusieurs années, nous pouvons toutefois calculer le nombre d'années durant lesquelles les effets doivent être observés pour que la mesure soit « rentable ». Un tel exercice est préférable à l'alternative qui consisterait à supposer que les effets sont observés durant un nombre déterminé d'années. En effet, compte tenu de l'hétérogénéité des clientèles desservies, de la variabilité des mesures offertes et de l'absence d'études québécoises fondées sur des données longitudinales, il serait hasardeux d'agir de la sorte. Au contraire, le nombre implicite d'années nécessaires à la rentabilité permet d'être jaugé à la lumière de la littérature pertinente pour en déterminer la vraisemblance.

Les résultats présentés sont cohérents avec ceux obtenus dans les rapports d'évaluation des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec. En effet, les mesures qui avaient des effets nets significatifs et positifs sur les revenus et les prestations de transferts sont

²⁰ La première différence compare les changements dans les périodes postparticipation et préparticipation. Les variations temporelles sont ensuite comparées entre participants et non-participants.

également celles qui donnent les résultats les plus probants au niveau de l'efficience. Eu égard aux clientèles de prestataires de l'assistance-emploi et de personnes admissibles de l'assurance-emploi, la majorité des mesures actives semblent être rentables dans des délais raisonnables du point de vue sociétal. En revanche, les mesures ne semblent pas rentables pour les clientèles de prestataires actifs de l'assurance-emploi. Cela est dû au fait qu'aucune des mesures étudiées a un effet statistiquement significatif sur le revenu d'emploi et que peu d'entre elles ont un effet marqué sur les prestations de transferts.

BIBLIOGRAPHIE

Abt Associates Inc. (2003). The Indiana Welfare Reform Evaluation : Five-Year Impacts, Implementation, Costs and Benefits, *Prepared for* Indiana Family and Social Services Administration, Division of Family and Children.

Heckman, J.J., R. LaLonde and J. Smith (1999). "The Economics and Econometrics of Active Labor Market Programs", *Handbook of Labor Economics*, 3A, 1865-2097, North-Holland.

Institut de la statistique du Québec. Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs, préparé pour le ministère de la Famille et de l'Enfance, septembre 2001, 106 p et tableaux en annexe.

Lise, J., S. Seitz and J. Smith (2005). "Equilibrium Policy Experiments and the Evaluation of Social Programs", *Mimeo*, University of Michigan.

Manpower Demonstration Research Corporation (1994). "GAIN : Benefits, Costs, and the Three-Year Impacts of a Welfare-to-Work Program".

Manpower Demonstration Research Corporation (2000). "Reforming Welfare and Final Report on the Minnesota Family Investment Program, Volume 1 : Effects on Adults".

Manpower Demonstration Research Corporation (2002). "Final Report on Vermont's Welfare Restructuring Project".

Société de Recherche Sociale Appliquée (2003). « Les incitations au travail peuvent-elles s'autofinancer? Rapport final du Projet d'autosuffisance à l'intention des requérantes de l'aide sociale ».

U.S. Department of Health and Human Services, Administration for Children and Families, (2001). *National Evaluation of Welfare-to-Work Strategies : How Effective Are Different Welfare-to-Work Approaches? Five-Year Adult and Child Impacts for Eleven Programs.*

ANNEXE 1

**ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE PORTANT SUR LE MODÈLE DE SIMULATIONS DE REVENUS
DISPONIBLES ET D'ÉVALUATION DES COÛTS DE PROGRAMMES FISCAUX ET DE TRANSFERT,
AINSI QUE SUR LES HYPOTHÈSES DE FRÉQUENTATION DE SERVICES DE GARDE PAR LES
ENFANTS DES PARTICIPANTS DE MESURES ACTIVES ET DES NON-PARTICIPANTS**

Annexe méthodologique portant sur le modèle de simulations de revenus disponibles et d'évaluation des coûts de programmes fiscaux et de transfert, ainsi que sur les hypothèses de fréquentation de services de garde par les enfants des participants de mesures actives et des non-participants

Le modèle de simulations de revenus disponibles et d'évaluation des coûts de programmes fiscaux et de transfert (MSE) permet de déterminer toutes les composantes usuelles de la fiscalité des particuliers à partir du revenu familial. On entend par composantes usuelles de la fiscalité, les impôts, les cotisations, les déductions, crédits et transferts que tout contribuable paie ou peut réclamer pour une année donnée. Par contre, le modèle ne prend pas en considération les déductions et crédits qui ne sont pas utilisés par l'ensemble des particuliers, à titre d'exemple : dépenses et déductions reliées à l'emploi, les cotisations à un Régime de pension agréé, versement à un REÉR, frais de déménagement, dépenses effectuées pour gagner des revenus de placement, les cotisations syndicales ou professionnelles, frais médicaux, dons. Ces éléments ne sont donc pas pris en considération, soit parce qu'un nombre important de particuliers ne peut les utiliser, soit qu'il est difficile d'imputer un montant à l'un de ces postes (par exemple : les dons faits par le particulier, le montant de ces contributions à un REÉR). Enfin, on suppose que l'ensemble des particuliers visés par les sondages ne sont pas couverts par une assurance médicaments de base offerte par un régime d'assurance collective.

Le modèle a permis de simuler la fiscalité des 4 223 participants et témoins, ainsi que celle de leur conjointe ou leur conjoint par la production de leurs déclarations de revenus provinciales et fédérales pour les périodes avant la participation et après la participation, et ce, pour les quatre scénarios retenus (combinaison de deux hypothèses portant sur le revenu du conjoint ou de la conjointe et deux hypothèses sur la fréquentation ou la non-fréquentation d'un service de garde par les enfants).

Le modèle détermine toutes les composantes fiscales et de transferts à partir d'un revenu familial donné²¹ :

- le montant de base de la prestation d'assistance-emploi²²;
- la portion TVQ versée avec le montant de base;
- la prestation fiscale canadienne pour enfant incluant, s'il y a lieu, le supplément de la prestation nationale pour enfants, mais n'incluant pas la prestation pour enfants handicapés;
- l'allocation familiale du Québec, n'inclut pas l'allocation pour enfants handicapés;
- le montant reçu pour l'allocation au logement;
- le montant des crédits pour la taxe de vente du Québec et de la taxe sur les produits et services du Canada;
- le remboursement de l'impôt foncier;
- les cotisations au régime des rentes du Québec, au régime de l'assurance médicaments du Québec et de l'assurance emploi;
- les impôts provincial et fédéral à payer;
- le crédit personnel de base;
- le crédit pour personne vivant seule, s'il y a lieu;
- le crédit pour famille monoparentale;
- le crédit pour enfants mineurs à charge;
- les frais de garde avant la déduction et le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants;
- le montant du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants;

²¹ Il s'agit des revenus nets de toutes sources qui sont assimilés à un revenu de travail salarié ou, selon le cas, à un revenu de travail autonome.

²² Les prestations spéciales autres que le montant de base ne sont pas évaluées. De plus, on suppose qu'aucun participant ou témoin n'a reçu une prestation du programme APPORT.

- le montant de la réduction de l'impôt à l'égard des familles;
- le loyer mensuel attribué à la famille (déterminé selon la taille de la famille).

En résumé, le modèle permet de simuler la fiscalité des particuliers qui tient compte du revenu familial (revenu du participant ou du témoin et celui de son conjoint ou de sa conjointe), du statut familial, du nombre et de l'âge des enfants et, s'il y a lieu, de la fréquentation d'un service de garde par les enfants de la famille (préscolaire ou scolaire).

Les intrants suivants sont nécessaires au fonctionnement du modèle : les revenus, le statut familial, le nombre et l'âge des enfants et l'utilisation d'un service de garde pour les enfants. Les données des deux sondages et des dossiers administratifs renseignent sur le statut familial, le nombre d'enfants de moins de 18 ans et le revenu individuel du participant ou du témoin. Il est donc nécessaire d'imputer, s'il y a lieu, un revenu au conjoint ou à la conjointe du participant ou du témoin, un âge aux enfants et une utilisation d'un service de garde pour les enfants.

Hypothèses relatives au revenu des conjoints et des conjointes; aux travailleurs autonomes, à l'âge des enfants et à leur fréquentation d'un service de garde.

I Revenu des conjoints et des conjointes

Deux hypothèses portant sur le revenu du conjoint ou de la conjointe ont été formulées :

- le conjoint ou la conjointe se voit imputer un revenu qui est égal au revenu total moyen (de toutes sources) observé à l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de 2001, enquête menée par Statistique Canada. Le revenu total moyen québécois pour les hommes est de 33 198,12 \$ et, pour les femmes, de 21 163,64 \$²³;
- le conjoint ou la conjointe se voit imputer un revenu total qui est équivalent à la prestation maximale de l'assurance-emploi :
 $39\ 000 \$ \times 0,55 = 21\ 450 \$$

II Travail autonome

Le modèle permet de traiter en partie la fiscalité du travailleur autonome dans la mesure où l'intrant du modèle est le **revenu net**. Il permet aussi de déterminer la fiscalité du particulier dont les revenus proviennent à la fois d'un salaire et d'un travail autonome : il détermine la cotisation du RRQ relative à l'emploi salarié, ainsi que celle relative à un travail autonome, et la cotisation à l'assurance-emploi pour la portion de revenu provenant de l'emploi salarié.

III Âge des enfants

Les sondages ne donnent que le nombre d'enfants âgés de moins de 18 ans. L'un des intrants du modèle est l'âge des enfants. Il importe de connaître l'âge afin de déterminer si une fréquentation de service de garde doit être imputée à l'enfant.

Un âge a été imputé de façon aléatoire à chaque enfant de la famille. La distribution aléatoire est au prorata de la proportion des enfants de moins de 18 ans observée au Québec le 1^{er} juillet 2001²⁴. Pour les besoins du modèle, les enfants ont été répartis dans trois groupes d'âge pour permettre l'imputation de fréquentation d'un service de garde. Il s'agit des groupes d'âge suivants : 0-4 ans, 5-11 ans et 12-17 ans.

²³ Le calcul a été réalisé avec l'ancienne méthode de pondération. Statistique Canada a procédé à une révision historique de ses fichiers de microdonnées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. En janvier 2006, une nouvelle méthode de pondération de fichiers a été rendue publique et les fréquences pondérées ne correspondront plus à la documentation antérieure.

²⁴ Statistique Canada, Division de la démographie, *Estimation de la population*, compilation effectuée par l'Institut de la statistique du Québec.

Les 0-4 ans comptent pour 24,1 % des enfants de 0-17 ans; les 5-11 ans, pour 41,6 % et les 12-17 ans comptent pour 34,3 %.

IV Fréquentation d'un service de garde

Des frais de garde ont été imputés conditionnellement à l'âge de l'enfant, au statut familial et au revenu familial. Les probabilités de fréquentation d'un service de garde proviennent de l'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs²⁵.

Pour les besoins des simulations, la probabilité de fréquenter ou non un service de garde attribuée aux enfants d'une famille est déterminée au niveau de la famille par le revenu familial (pour l'année qui précède la participation) et par le statut familial. La fréquentation d'un service de garde, pour l'année qui suit la participation, est la même que celle imputée pour l'année qui précède la participation. Le choix de garder la même probabilité s'avère nécessaire pour éviter un biais dû à un comportement différent résultant du hasard.

²⁵ Direction de la méthodologie et des enquêtes spéciales, *Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matières de services de garde éducatifs*, Institut de la statistique du Québec, Québec, septembre 2001, 106 p., tableaux en annexe.

ANNEXE 2

TABLEAUX

Tableau 3A
Prestataires de l'assistance-emploi

	PPE			SAE			MFOR			SSAL			STA			INSO		
	P	NP	Diff	P	NP	Diff	P	NP	Diff	P	NP	Diff	P	NP	Diff	P	NP	Diff
Revenus bruts																		
Rémunération***	2099	485	1614 *	1836	560	1276	4629	456	4173 *	3025	35	2989 *	4162	-1474	5636 *	639	69	570 **
Avantages sociaux	317	73	244 *	277	85	193	698	69	630 *	456	5	451 *	628	-222	850 *	96	10	86 **
Impôts et taxes																		
Impôt provincial***	39	22	17	88	-6	94	174	32	142	192	17	175 *	138	-100	238	13	17	-5
Impôt fédéral***	54	27	28	93	-3	97	211	36	175 *	285	10	275 *	213	-89	302	23	17	6
Taxe de vente	316	73	243	276	84	192	697	69	628 *	455	5	450 *	626	-222	848	96	10	86
Cotisations régimes des rentes du Québec***	57	12	45 *	35	-3	38	131	10	121 *	201	-8	210 *	135	0	134 **	26	5	20 *
Cotisation à l'assurance-emploi***	42	6	36 *	21	-4	25	84	2	82 **	129	-14	143 *	84	-5	89	20	1	19
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	11	6	4	10	2	8	38	9	29 **	55	5	50 *	33	-5	38	1	4	-3
Crédits de taxes et d'impôts																		
Prestation fiscale pour enfants***	3	-6	9	-2	0	-3	-20	-2	-19 **	-63	0	-63 *	-112	43	-155	-2	0	-2
Allocation familiale du Québec***	1	4	-3	-17	8	-25	-73	7	-80 *	-53	7	-60 *	-98	17	-115	-8	3	-12
Remboursement de l'impôt foncier***	1	-1	2	-1	1	-2	-6	0	-6	-6	0	-6 *	-9	2	-11	-1	0	0
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	-5	-1	-4	9	-4	13	29	-3	32 *	44	-2	46 *	57	-13	70	3	-2	6
Crédit TPS***	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédit TVQ***	26	4	22 *	9	2	7	31	5	26 *	61	-1	62 *	21	2	19	8	3	5
Revenu net	1923	413	1510	1587	581	1005	3955	375	3579	2147	30	2118	3421	-1223	4645	558	29	529
Programmes de transfert																		
Prestation assurance-emploi***	18	-452	470	-1290	-471	-819	-1257	-534	-723	3713	-608	4322 *	-365	-586	221	-45	-238	193
Prestation assistance-emploi***	-342	-433	92	442	-78	521	-1190	-105	-1085 *	-3018	356	-3374 *	-1674	-116	-1558 *	-122	140	-262
Effet Net	1599	-472	2071	739	32	707	1508	-264	1772	2843	-223	3065	1383	-1925	3308	391	-69	460

Les résultats pour SAE ne sont pas significatifs au seuil de 5%

Les résultats pour INSO ne sont pas significatifs au seuil de 5%

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

Tableau 3B
Prestataires actifs de l'assurance-emploi

	PPE			SAE			MFOR			SSAL			STA		
	P	NP	Diff	P	NP	Diff	P	NP	Diff	P	NP	Diff	P	NP	Diff
Revenus bruts															
Rémunération***	802	788	14	-1125	526	-1651	3142	1452	1690	1094	1093	1	-223	3218	-3440
Avantages sociaux	121	119	2	-170	79	-249	474	219	255	165	165	0	-34	486	-519
Impôts et taxes															
Impôt provincial***	147	-241	388	119	-330	449 *	267	-310	577 *	62	-248	310	-1031	269	-1300 *
Impôt fédéral***	78	-143	220	75	-219	294	203	-201	404 *	67	-155	222	-754	219	-973 *
Taxe de vente	121	119	2	-169	79	-248	473	219	254 **	165	165	0	-34	484	-518
Cotisations régimes des rentes du Québec***	-3	-43	40	-27	-65	38	40	-50	90 *	18	-47	65	-63	49	-112 *
Cotisation à l'assurance-emploi***	-9	-30	22	-18	-46	28	17	-35	52	8	-36	44 **	-61	17	-78 *
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	5	-16	21 *	-11	-32	21 **	6	-20	26	13	-28	41 **	-71	14	-85 **
Crédits de taxes et d'impôts															
Prestation fiscale pour enfants***	-92	65	-157 *	-23	105	-128 **	-8	102	-110	-10	86	-96 **	237	-50	287 **
Allocation familiale du Québec***	-41	10	-51	31	18	13	-13	10	-22	-23	35	-58 **	83	-2	85
Remboursement de l'impôt foncier***	-4	7	-11	2	3	-1	-9	0	-9	-4	0	-4	12	0	12
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	-8	14	-22	-16	17	-33	-16	29	-45	16	13	3	37	-5	42
Crédit TPS***	-22	30	-52 *	0	36	-36 *	-4	32	-35	-4	32	-37 *	0	0	0
Crédit TVQ***	-16	2	-18	-17	9	-26 *	-6	9	-14	-4	6	-11	21	-25	46 *
Revenu net	402	1390	-988	-1287	1405	-2692	2556	2249	307	898	1780	-882	2147	2568	-421
Programmes de transfert															
Prestation assurance-emploi***	-996	-2477	1481	679	-2535	3214 *	-1876	-2380	504	-677	-2330	1654 *	-5060	-3198	-1863 *
Prestation assistance-emploi***	428	207	221	126	251	-125	273	141	132	-16	171	-187	155	89	66
Effet Net	-166	-880	714	-482	-879	397	952	10	942	205	-379	585	-2758	-541	-2217

Les résultats pour PPE
ne sont pas significatifs
au seuil de 5%

Les résultats pour MFOR
ne sont pas significatifs
au seuil de 5%

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

Tableau 3C
Personnes admissibles de l'assurance-emploi

	PPE			SAE			MFOR			SSAL			STA		
	P	NP	Diff	P	NP	Diff	P	NP	Diff	P	NP	Diff	P	NP	Diff
Revenus bruts															
Rémunération***	4811	1048	3763	4905	979	3927 **	5588	312	5276 *	2285	-357	2642 *	4917	272	4645 *
Avantages sociaux	726	158	568	740	148	593 **	843	47	796 *	345	-54	399 *	742	41	701 *
Impôts et taxes															
Impôt provincial***	263	-14	276	743	-156	899 *	313	-249	562	184	-318	501 *	-56	224	-280
Impôt fédéral***	170	-13	183	526	-105	631 *	156	-204	360	145	-232	377 *	-35	228	-263
Taxe de vente	724	158	566	738	147	591	841	47	794	344	-54	398 *	740	41	699 *
Cotisations régimes des rentes du Québec***	48	-1	49	113	-29	143 *	40	-47	88	73	-74	147 *	193	14	179 *
Cotisation à l'assurance-emploi***	18	-11	29	63	-27	91	14	-36	49	43	-53	96 **	113	3	110
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	-5	3	-8		-10	34 **	-14	-14	0	17	-17	34	-28	9	-36
Crédits de taxes et d'impôts															
Prestation fiscale pour enfants***	-38	-11	-28	-49	18	-68 **	20	5	15	-10	20	-30	81	-49	129
Allocation familiale du Québec***	42	-15	58	-39	-28	-11	52	-5	57	-2	0	-2	2	-4	6
Remboursement de l'impôt foncier***	-7	-2	-5	-5	-6	1	5	1	5	-3	4	-8 *	6	-3	9
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	-39	8	-47	-26	29	-55	-72	12	-84 **	-6	21	-27	-7	31	-37
Crédit TPS***	-30	-2	-28	-22	5	-26 **	-8	9	-17	-9	12	-20	0	0	0
Crédit TVQ***	-10	0	-10	-17	-3	-14	-7	0	-7	12	4	8	28	-21	49 *
Revenu net	4237	1062	3174	3305	1322	1959	5071	885	4187	1806	398	1407	4840	-252	5092
Programmes de transfert															
Prestation assurance-emploi***	-3670	-1422	-2248 *	-1622	-1799	176	-4362	-1823	-2538 *	-362	-1746	1384 *	-6065	-1271	-4795 *
Prestation assistance-emploi***	-70	551	-621	427	466	-40	-229	508	-737 *	-783	622	-1405 *	-221	577	-798 *
Effet Net	497	191	306	2109	-11	2096	480	-431	911	661	-725	1386	-1446	-946	-501

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

Les résultats de SAE ne
sont pas significatifs au
seuil de 5%

Tableau 3D
Prestataires de l'assistance-emploi

Coût de la mesure	PPE	SAE	MFOR	SSAL	INSO	STA
Coûts nets moyens de participation	5 175,69 \$	1 869,02 \$	3 920,78 \$	6 936,37 \$	2 818,34 \$	5 166,68 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens*** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	-922,73 \$ *	-20,58 \$	-974,27 \$ *	-2 715,82 \$ *	359,77 \$	-3 844,60 \$ *
Coûts totaux nets moyens de participation**	4 252,96 \$ *	1 869,02 \$	2 946,50 \$ *	4 220,55 \$ *	2 818,34 \$	1 322,08 \$ *

Prestataires de l'assurance-emploi

Coût de la mesure	PPE	SAE	MFOR	SSAL		STA
Coûts nets moyens de participation	5 203,56 \$	1 773,86 \$	10 080,56 \$	6 203,47 \$		6 797,45 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens*** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	80,98 \$	331,27 \$	1 143,34 \$ *	-246,53 \$		2 677,23 \$ *
Coûts totaux nets moyens de participation**	5 203,56 \$	1 773,86 \$	11 223,90 \$ *	6 203,47 \$		9 474,68 \$ *

Personnes admissibles de l'assurance-emploi

Coût de la mesure	PPE	SAE	MFOR	SSAL		STA
Coûts nets moyens de participation	4 426,49 \$	2 359,69 \$	12 900,02 \$	5 930,98 \$		6 968,04 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens*** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	-370,63 \$	121,40 \$	-1 763,78 \$ *	-2 303,84 \$ *		-2 455,70 \$ *
Coûts totaux nets moyens de participation**	4 426,49 \$	2 359,69 \$	11 136,24 \$ *	3 627,14 \$ *		4 512,34 \$ *

* Statistiquement significatif à 5%

** Les coûts nets moyens de paiement de transfert durant la participation sont issus de modélisation entre les participants et les non-participants. Si le résultat de la modélisation est significatif, le coût total net moyen durant la participation est la somme des coûts nets moyens de participation et de paiement de transfert. Si le résultat de la modélisation est non significatif, alors seul le coût net moyen de participation est retenu pour le calcul du coût total net moyen de participation, celui-ci étant considéré comme une donnée non estimée puisque recueillie à partir des fichiers administratifs du Ministère.

*** Estimation économétrique

Tableau 4
Efficience des mesures PPE, SAE, MFOR, SSAL, STA, INSO
Prestataires de l'assistance emploi

Projets de préparation à l'emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	561	-561	
Taxes et impôts	-373	373	
Crédits de taxes	25	-25	
Revenus d'emploi	1857 *	0	1857 *
Gain ou perte	2071	-214	1857
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	9147	-945	8201
Coût de la mesure			
		4253	
Taux de rendement	2,15 *	-0,22 *	1,93 *
Années pour rentabilisation (5%)			2,5 *

Services d'aide à l'emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-299	299	
Taxes et impôts	-453	453	
Crédits de taxes	-10	10	
Revenus d'emploi	1469	0	1469
Gain ou perte	707	762	1469
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	3120	3365	6485
Coût de la mesure			
		1869	
Taux de rendement	1,67	1,80	3,47
Années pour rentabilisation (5%)			1,3

Mesure de formation			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-1808 *	1808 *	
Taxes et impôts	-1176 *	1176 *	
Crédits de taxes	-47 *	47 *	
Revenus d'emploi	4802 *	0	4802 *
Gain ou perte	1772	3031	4802
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	7823	13383	21207
Coût de la mesure			
		2947	
Taux de rendement	2,66 *	4,54 *	7,20 *
Années pour rentabilisation (5%)			0,6 *

Subventions salariales d'insertion en emploi			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	948 *	-948 *	
Taxes et impôts	-1302 *	1302 *	
Crédits de taxes	-21 *	21 *	
Revenus d'emploi	3440 *	0	3440 *
Gain ou perte	3065	375	3440
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	13535	1657	15192
Coût de la mesure:			
		4221	
Taux de rendement	3,21 *	0,39 *	3,60 *
Années pour rentabilisation (5%)			1,3 *

Soutien au travail autonome			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-1337 *	1337 *	
Taxes et impôts	-1649	1649	
Crédits de taxes	-193	193	
Revenus d'emploi	6486 *	0	6486 *
Gain ou perte	3308	3178	6486
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	14609	14035	28643
Coût de la mesure			
		1322	
Taux de rendement	11,05 *	10,62 *	21,67 *
Années pour rentabilisation (5%)			0,2 *

Insertion sociale			
	Individu	Perspective Gouvernement	Société
Revenus			
Paiements de transfert	-69	69	
Taxes et impôts	-123	123	
Crédits de taxes	-4	4	
Revenus d'emploi	656	0	656
Gain ou perte	460	196	656
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	2031	866	2897
Coût de la mesure			
		2818	
Taux de rendement	0,72	0,31	1,03
Années pour rentabilisation (5%)			5,0

* Statistiquement significatif à 5%

Note : Le tableau 4 présente des résultats par mesure. Les * indiquent que les résultats sont significatifs pour cette mesure mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les mesures. Il indique seulement que la mesure étudiée comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficience d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 5
Efficiences des mesures PPE, SAE, MFOR, SSAL, STA, INSO
Prestataires actifs de l'assurance-emploi

Projets de préparation à l'emploi			
	Perspective		
	<i>Individu</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Société</i>
Revenus			
Paiements de transfert	1702	-1702	
Taxes et impôts	-693	693	
Crédits de taxes	-311 *	311 *	
Revenus d'emploi	16	0	16
Gain ou perte	714	-698	16
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	3152	-3081	71
Coût de la mesure		5204	
<i>Taux de rendement</i>	0,61	-0,59	0,01
<i>Années pour rentabilisation (5%)</i>			inf

Subventions salariales d'insertion en emploi			
	Perspective		
	<i>Individu</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Société</i>
Revenus			
Paiements de transfert	1467 *	-1467 *	
Taxes et impôts	-682	682	
Crédits de taxes	-201 *	201 *	
Revenus d'emploi	1	0	1
Gain ou perte	585	-584	1
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	2581	-2577	4
Coût de la mesure		6203	
<i>Taux de rendement</i>	0,42 *	-0,42 *	0,00 *
<i>Années pour rentabilisation (5%)</i>			inf *

Services d'aide à l'emploi			
	Perspective		
	<i>Individu</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Société</i>
Revenus			
Paiements de transfert	3089 *	-3089 *	
Taxes et impôts	-582	582	
Crédits de taxes	-210 *	210 *	
Revenus d'emploi	-1900	0	-1900
Gain ou perte	397	-2297	-1900
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	1752	-10143	-8391
Coût de la mesure		1774	
<i>Taux de rendement</i>	0,99 *	-5,72 *	-4,73 *
<i>Années pour rentabilisation (5%)</i>			- *

Soutien au travail autonome			
	Perspective		
	<i>Individu</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Société</i>
Revenus			
Paiements de transfert	-1796 *	1796 *	
Taxes et impôts	3066 *	-3066 *	
Crédits de taxes	472	-472	
Revenus d'emploi	-3959	0	-3959
Gain ou perte	-2217 *	-1742 *	-3959
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	-9792	-7693	-17484
Coût de la mesure		9475	
<i>Taux de rendement</i>	-1,03 *	-0,81 *	-1,85 *
<i>Années pour rentabilisation (5%)</i>			- *

Mesure de formation			
	Perspective		
	<i>Individu</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Société</i>
Revenus			
Paiements de transfert	636	-636	
Taxes et impôts	-1403 *	1403 *	
Crédits de taxes	-235	235	
Revenus d'emploi	1945	0	1945
Gain ou perte	942	1003	1945
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	4162	4427	8589
Coût de la mesure		11224	
<i>Taux de rendement</i>	0,37	0,39	0,77
<i>Années pour rentabilisation (5%)</i>			7,0

* Statistiquement significatif à 5%

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

- : rentabilité jamais atteinte

Note : Le tableau 5 présente des résultats par mesure. Les * indiquent que les résultats sont significatifs pour cette mesure mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les mesures. Il indique seulement que la mesure étudiée comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficacité d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 6
Effizienz des mesurés PPE, SAE, MFOR, SSAL, STA, INSO
Personnes admissibles à l'assurance-emploi

Projets de préparation à l'emploi			
		Perspective	
	<i>Individu</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Société</i>
Revenus			
Paiements de transfert	-2869 *	2869 *	
Taxes et impôts	-1096	1096	
Crédits de taxes	-60	60	
Revenus d'emploi	4330	0	4330
Gain ou perte	306	4025	4330
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	1350	17773	19122
Coût de la mesure			
		4426	
Taux de rendement	0,30 *	4,02 *	4,32 *
Années pour rentabilisation (5%)			1,1 *

Subventions salariales d'insertion en emploi			
		Perspective	
	<i>Individu</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Société</i>
Revenus			
Paiements de transfert	-21 *	21 *	
Taxes et impôts	-1554 *	1554 *	
Crédits de taxes	-80	80	
Revenus d'emploi	3041 *	0	3041 *
Gain ou perte	1386	1655	3041
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	6122	7307	13429
Coût de la mesure			
		3627	
Taux de rendement	1,69 *	2,01 *	3,70 *
Années pour rentabilisation (5%)			1,3 *

Services d'aide à l'emploi			
		Perspective	
	<i>Individu</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Société</i>
Revenus			
Paiements de transfert	137	-137	
Taxes et impôts	-2388 *	2388 *	
Crédits de taxes	-172	172	
Revenus d'emploi	4519	0	4519
Gain ou perte	2096	2424	4519
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	9255	10702	19957
Coût de la mesure			
		2360	
Taux de rendement	3,92	4,54	8,46
Années pour rentabilisation (5%)			0,5

Soutien au travail autonome			
		Perspective	
	<i>Individu</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Société</i>
Revenus			
Paiements de transfert	-5593 *	5593 *	
Taxes et impôts	-409	409	
Crédits de taxes	155	-155	
Revenus d'emploi	5345 *	0	5345 *
Gain ou perte	-501	5846	5345
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	-2211	25816	23605
Coût de la mesure			
		4512	
Taux de rendement	-0,49 *	5,72 *	5,23 *
Années pour rentabilisation (5%)			0,9 *

Mesure de formation			
		Perspective	
	<i>Individu</i>	<i>Gouvernement</i>	<i>Société</i>
Revenus			
Paiements de transfert	-3275 *	3275 *	
Taxes et impôts	-1854	1854	
Crédits de taxes	-32	32	
Revenus d'emploi	6072 *	0	6072 *
Gain ou perte	911	5161	6072
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	4025	22790	26815
Coût de la mesure			
		11136	
Taux de rendement	0,36 *	2,05 *	2,41 *
Années pour rentabilisation (5%)			2,0 *

* Statistiquement significatif à 5%

Note : Le tableau 6 présente des résultats par mesure. Les * indiquent que les résultats sont significatifs pour cette mesure mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les mesures. Il indique seulement que la mesure étudiée comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficacité d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 7A
Femmes et Hommes

	Prestataires de l'assistance-emploi					
	Femmes			Hommes		
	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>
Revenus bruts						
Rémunération***	2055	281	1774 *	1787	317	1470 *
Avantages sociaux	310	42	268 *	270	48	222 *
Impôts et taxes						
Impôt provincial***	48	-6	54 *	125	35	90
Impôt fédéral***	82	3	79 *	138	28	110 **
Taxe de vente	309	42	267	269	48	221
Cotisations régimes des rentes du Québec***	74	12	63 *	78	-5	82 *
Cotisation à l'assurance-emploi***	51	8	43 *	50	-10	60 *
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	10	-1	11 *	25	11	14
Crédits de taxes et d'impôts						
Prestation fiscale pour enfants***	-4	-8	4	20	43	-24 **
Allocation familiale du Québec***	-27	4	-31 *	9	27	-18
Remboursement de l'impôt foncier***	0	0	0	4	8	-4 **
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	12	-1	12 **	9	-4	13 *
Crédit TPS***	3	-2	5 *	1	0	2
Crédit TVQ***	31	-20	51 *	14	-13	27
Revenu net	1805	238	1567	1428	317	1111
Programmes de transfert						
Prestation assurance-emploi***	835	-40	876 *	670	-767	1437 *
Prestation assistance-emploi***	-742	-112	-631 *	876	204	-1164 *
Effet Net	1898	86	1812	2975	1591	1384

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

Tableau 7B
Femmes et Hommes

	Prestataires actifs l'assurance-emploi					
	Femmes			Hommes		
	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>
Revenus bruts						
Rémunération***	1222	725	497	1155	915	240
Avantages sociaux	184	109	75	174	138	36
Impôts et taxes						
Impôt provincial***	153	-68	221	228	-221	449 **
Impôt fédéral***	95	27	68	174	-213	386 *
Taxe de vente	184	109	75	174	138	36
Cotisations régimes des rentes du Québec***	22	7	14	27	-59	86 *
Cotisation à l'assurance-emploi***	7	-5	12	12	-40	52 **
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	-3	-4	1	9	-51	60 *
Crédits de taxes et d'impôts						
Prestation fiscale pour enfants***	-27	60	-87 *	-10	104	-114
Allocation familiale du Québec***	-17	2	-19	7	25	-18
Remboursement de l'impôt foncier***	-4	-2	-2	-5	5	-10
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	-13	39	-52 **	-8	-22	14
Crédit TPS***	-3	28	-31 *	-8	32	-40 **
Crédit TVQ***	-9	15	-24	-8	20	-27
Revenu net	876	910	-35	674	1664	-989
Programmes de transfert						
Prestation assurance-emploi***	-941	-1815	874	-343	-2724	2381 *
Prestation assistance-emploi***	184	41	143	128	364	-236
Effet Net	119	-864	983	460	-696	1156

Les résultats pour les femmes ne sont pas significatifs au seuil de 5%

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

Tableau 7C
Femmes et Hommes

	Personnes admissibles de l'assurance-emploi					
	Femmes			Hommes		
	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>
Revenus bruts						
Rémunération***	4546	129	4417 *	2574	1156	1418
Avantages sociaux	686	19	667 *	388	174	214
Impôts et taxes						
Impôt provincial***	396	-140	536 *	143	-141	284
Impôt fédéral***	280	-75	355 *	105	-100	206
Taxe de vente	684	19	665	387	174	213
Cotisations régimes des rentes du Québec***	99	-8	107 *	30	-44	74
Cotisation à l'assurance-emploi***	53	-15	68 *	13	-39	52 **
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	10	-10	20	4	-4	8
Crédits de taxes et d'impôts						
Prestation fiscale pour enfants***	-42	-3	-38	15	21	-6
Allocation familiale du Québec***	-38	-13	-25	30	9	21
Remboursement de l'impôt foncier***	-3	-2	-1	0	1	-1
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	-8	17	-26	-24	19	-43 **
Crédit TPS***	-18	15	-33 *	0	-6	7
Crédit TVQ***	0	-34	35	8	-3	12
Revenu net	3602	358	3245	2310	1524	785
Programmes de transfert						
Prestation assurance-emploi***	-1816	-1122	-694	-1778	-1773	-5
Prestation assistance-emploi***	-303	593	-896 *	-205	593	-798 *
Effet Net	1483	-172	1654	327	344	-17

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

**Tableau 7D
Femmes et Hommes
Prestataires de l'assistance-emploi**

Coût de la mesure	Femmes	Hommes
Coûts nets moyens de participation	4 834,00 \$	4 209,00 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens*** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	-472,34 \$ *	-686,41 \$ *
Coûts totaux nets moyens de participation**	4 361,66 \$ *	3 522,59 \$ *

Prestataires de l'assurance-emploi

Coût de la mesure	Femmes	Hommes
Coûts nets moyens de participation	6 094,00 \$	6 053,00 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens*** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	789,66 \$ *	764,83 \$ *
Coûts totaux nets moyens de participation**	6 883,66 \$ *	6 817,83 \$ *

Personnes admissibles de l'assurance-emploi

Coût de la mesure	Femmes	Hommes
Coûts nets moyens de participation	5 175,69 \$	6 296,00 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens *** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	-1 472,84 \$ *	-1 613,51 \$ *
Coûts totaux nets moyens de participation**	3 702,84 \$ *	4 682,49 \$ *

* Statistiquement significatif à 5%

** Les coûts nets moyens de paiement de transfert durant la participation sont issus de modélisation entre les participants et les non-participants. Si le résultat de la modélisation est significatif, le coût total net moyen durant la participation est la somme des coûts nets moyens de participation et de paiement de transfert. Si le résultat de la modélisation est non significatif, alors seul le coût net moyen de participation est retenu pour le calcul du coût total net moyen de participation, celui-ci étant considéré comme une donnée non estimée puisque recueillie à partir des fichiers administratifs du Ministère.

*** Estimation économétrique

Tableau 8
Efficience des mesures agrégées, selon le sexe

Prestataires de l'assistance-emploi						
	Femmes			Hommes		
	Perspective			Perspective		
	Gouvernement			Gouvernement		
	Individu	ment	Société	Individu	ment	Société
Revenus						
Paiements de transfert	245 *	-245 *		273 *	-273 *	
Taxes et impôts	-517 *	517 *		-578 *	578 *	
Crédits de taxes	42 *	-42 *		-3 *	3 *	
Revenus d'emploi	2042 *	0 *	2042	1692 *	0 *	1692 *
Gain ou perte	1812	230	2042	1384	308	1692
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	8002	1014	9016	6111	1362	7473
Coût de la mesure		4362			3523	
Taux de rendement	1,83 *	0,23 *	2,07 *	1,73 *	0,39	2,12 *
Années pour rentabilisation (5%)			2,3 *			2,3 *

Prestataires actifs de l'assurance-emploi						
	Femmes			Hommes		
	Perspective			Perspective		
	Gouvernement			Gouvernement		
	Individu	ment	Société	Individu	ment	Société
Revenus						
Paiements de transfert	1017	-1017		2145 *	-2145 *	
Taxes et impôts	-392	392		-1070 *	1070 *	
Crédits de taxes	-215 *	215 *		-196	196	
Revenus d'emploi	572	0	572	276	0	276
Gain ou perte	983	-411	572	1156	-880	276
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	4339	-1814	2526	5104	-3884	1220
Coût de la mesure		6884			6818	
Taux de rendement	0,63	-0,26	0,37	0,75 *	-0,57 *	0,18 *
Années pour rentabilisation (5%)			18,9			inf *

Personnes admissibles de l'assurance-emploi						
	Femmes			Hommes		
	Perspective			Perspective		
	Gouvernement			Gouvernement		
	Individu	ment	Société	Individu	ment	Société
Revenus						
Paiements de transfert	-1590 *	1590 *		-802 *	802 *	
Taxes et impôts	-1751 *	1751 *		-837	837	
Crédits de taxes	-88	88		-10	10	
Revenus d'emploi	5084 *	0	5084 *	1632	0	1632
Gain ou perte	1654	3429	5084	-17	1649	1632
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	7305	15144	22448	-75	7282	7207
Coût de la mesure		3703			4682	
Taux de rendement	1,97 *	4,09 *	6,06 *	-0,02 *	1,56 *	1,54 *
Années pour rentabilisation (5%)			0,8 *			3,2 *

* Statistiquement significatif à 5%

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

Note : Le tableau 8 présente des résultats selon le sexe. Les * indiquent que les résultats sont significatifs pour les femmes ou pour les hommes mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les femmes et les hommes. Il indique seulement que le sexe étudié comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficience d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 9A
Groupes d'âge

	Prestataires de l'assistance-emploi								
	Moins de 30 ans			30-44 ans			45 et plus		
	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>
Revenus bruts									
Rémunération***	2403	762	1641 *	2039	467	1572 *	1114	-213	1328 *
Avantages sociaux	363	115	248 *	308	70	237 *	168	-32	200 *
Impôts et taxes									
Impôt provincial***	83	-11	94	107	9	98 *	25	3	22
Impôt fédéral***	102	1	101	132	16	117 *	57	-13	71 *
Taxe de vente	362	115	247 *	307	70	237 *	168	-32	200 *
Cotisations régimes des rentes du Québec***	83	9	74 *	87	9	77 *	40	-17	56 *
Cotisation à l'assurance-emploi***	56	4	52	58	5	53 *	25	-17	43 *
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	20	4	16	16	3	13	13	1	12
Crédits de taxes et d'impôts									
Prestation fiscale pour enfants***	-5	5	-10	-8	-9	1	-27	0	-27
Allocation familiale du Québec***	-17	10	-28 *	-19	1	-20	-21	0	-21 **
Remboursement de l'impôt foncier***	-1	2	-3	-3	0	-2	-1	0	-1
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	8	-4	12	11	1	10	15	0	15
Crédit TPS***	4	1	2	-1	-1	0	3	-5	8
Crédit TVQ***	26	13	13	26	3	23 *	16	-9	25 *
Revenu net	2074	782	1292	1647	419	1228	940	-184	1124
Programmes de transfert									
Prestation assurance-emploi***	737	-354	1092	982	-455	1437 *	238	-385	624
Prestation assistance-emploi***	-564	-217	-347	-1148	-211	-937 *	-487	926	-1413 *
Effet Net	2247	211	2037	1481	-247	1728	692	357	335

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

Tableau 9B
Groupes d'âge

	Prestataires actifs de l'assurance-emploi								
	Moins de 30 ans			30-44 ans			45 et plus		
	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>
Revenus bruts									
Rémunération***	1810	2796	-986	1419	978	441	-112	-327	215
Avantages sociaux	273	422	-149	214	148	67	-17	-49	32
Impôts et taxes									
Impôt provincial***	314	47	267	263	-247	510 *	-114	-676	562 *
Impôt fédéral***	255	58	197	170	-137	307 *	-96	-499	403 *
Taxe de vente	272	421	-148	214	147	66 **	-17	-49	32
Cotisations régimes des rentes du Québec***	63	25	38	31	-60	91 **	-39	-114	75 *
Cotisation à l'assurance-emploi***	29	8	20	14	-45	59 **	-27	-78	51
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	13	-5	19	-1	-32	31 *	-3	-45	42
Crédits de taxes et d'impôts									
Prestation fiscale pour enfants***	2	13	-11	-45	122	-167 *	7	80	-73
Allocation familiale du Québec***	-17	-2	-14	2	19	-17	-3	23	-26
Remboursement de l'impôt foncier***	-11	-13	2	-3	5	-8	0	10	-10
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	15	22	-7	-36	21	-58 **	6	-2	7
Crédit TPS***	-10	-2	-8	-6	42	-48 *	1	41	-39 **
Crédit TVQ***	-11	-6	-6	-10	6	-16	-2	26	-28 *
Revenu net	1105	2677	-1571	844	1714	-870	176	1263	-1088
Programmes de transfert									
Prestation assurance-emploi***	-539	-1596	1057 **	-695	-2920	2225 *	-663	-3792	3129 *
Prestation assistance-emploi***	179	181	-3	116	183	-67	204	369	-165
Effet Net	745	1262	-517	265	-1023	1287	-284	-2160	1876

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

Les résultats pour les moins de 30 ans ne
sont pas significatifs au seuil de 5%

Tableau 9C
Groupes d'âge

	Personnes admissibles de l'assurance-emploi								
	Moins de 30 ans			30-44 ans			45 et plus		
	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>
Revenus bruts									
Rémunération***	3181	1781	1401	4251	-850	5101 *	2869	-26	2895 *
Avantages sociaux	480	269	211	641	-128	770 *	433	-4	437 *
Impôts et taxes									
Impôt provincial**	330	-240	570	305	-248	554 **	175	-96	271
Impôt fédéral***	270	-146	416	221	-192	413 *	93	-75	169
Taxe de vente	479	268	211	640	-128	768 *	432	-4	436
Cotisations régimes des rentes du Québec***	112	-33	144	71	-57	128 *	19	-40	59
Cotisation à l'assurance-emploi***	59	-27	86	37	-51	87	8	-33	41
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	30	-5	35	10	-19	29	-16	-3	-13
Crédits de taxes et d'impôts									
Prestation fiscale pour enfants***	3	41	-38	-47	2	-49	23	3	21
Allocation familiale du Québec***	-52	8	-61 **	5	17	-12	19	-1	20
Remboursement de l'impôt foncier***	0	0	-1	-3	2	-5	0	3	-3
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	6	46	-40	-25	3	-27	-20	2	-22
Crédit TPS***	-13	10	-23	-13	10	-23	0	5	-5
Crédit TVQ***	18	17	1	1	7	-6	-2	-1	-1
Revenu net	2343	2355	-12	3527	-244	3771	2611	232	2378
Programmes de transfert									
Prestation assurance-emploi***	-825	-1941	1117	-1928	-1480	-448	-2355	-1794	-560
Prestation assistance-emploi***	-409	717	-1126	-384	289	-673	68	1458	-1390 *
Effet Net	1109	1130	-21	1215	-1435	2650	324	-104	428

Les résultats pour les personnes de moins de 30 ans ne sont pas significatifs au seuil de 5%

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

Tableau 9D
Groupes d'âge
Prestataires de l'assurance-emploi

Coût de la mesure	moins de 30 ans	30 - 44 ans	45 ans et plus
Coûts nets moyens de participation	4 788,00 \$	3 944,00 \$	3 746,00 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens*** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	-982,61 \$ *	129,47 \$	-471,61 \$
Coûts totaux nets moyens de participation**	3 805,39 \$ *	3 944,00 \$	3 746,00 \$

Prestataires de l'assurance-emploi

Coût de la mesure	moins de 30 ans	30 - 44 ans	45 ans et plus
Coûts nets moyens de participation	5 653,00 \$	6 053,00 \$	5 847,00 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens*** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	1 162,90 \$ *	626,32 \$	944,59 \$ *
Coûts totaux nets moyens de participation**	6 815,90 \$ *	6 053,00 \$	6 791,59 \$ *

Personnes admissibles de l'assurance-emploi

Coût de la mesure	moins de 30 ans	30 - 44 ans	45 ans et plus
Coûts nets moyens de participation	5 767,00 \$	7 402,00 \$	5 554,00 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens*** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	-795,55 \$	-1 258,96 \$ *	-1 522,69 \$ *
Coûts totaux nets moyens de participation**	5 767,00 \$	6 143,04 \$ *	4 031,31 \$ *

* Statistiquement significatif à 5%

** Les coûts nets moyens de paiement de transfert durant la participation sont issus de modélisation entre les participants et les non-participants. Si le résultat de la modélisation est significatif, le coût total net moyen durant la participation est la somme des coûts nets moyens de participation et de paiement de transfert. Si le résultat de la modélisation est non significatif, alors seul le coût net moyen de participation est retenu pour le calcul du coût total net moyen de participation, celui-ci étant considéré comme une donnée non estimée puisque recueillie à partir des fichiers administratifs du Ministère.

*** Estimation économétrique

Tableau 10
Efficience des mesures agrégées, selon l'âge

Prestataires de l'assistance-emploi									
	Moins de 30 ans			30-44			45 et plus		
	Perspective			Perspective			Perspective		
	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société
Revenus									
Paiements de transfert	745 *	-745 *		500 *	-500 *		-789 *	789 *	
Taxes et impôts	-583	583		-594 *	594 *		-403 *	403 *	
Crédits de taxes	-13	13		12	-12		-1	1	
Revenus d'emploi	1888 *	0	1888 *	1810 *	0	1810 *	1528 *	0	1528 *
Gain ou perte	2037	-149	1888	1728	82	1810	335	1193	1528
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	8994	-656	8338	7630	361	7991	1477	5270	6747
Coût de la mesure		3805			3944			3746	
Taux de rendement	2,36 *	-0,17 *	2,19 *	1,93 *	0,09 *	2,03 *	0,39 *	1,41 *	1,80 *
Années pour rentabilisation (5%)			2,2 *			2,4 *			2,7 *

Prestataires actifs de l'assurance-emploi									
	Moins de 30 ans			30-44			45 et plus		
	Perspective			Perspective			Perspective		
	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société
Revenus									
Paiements de transfert	1055	-1055		2158 *	-2158 *		2963 *	-2963 *	
Taxes et impôts	-393	393		-1065 *	1065 *		-1165 *	1165 *	
Crédits de taxes	-44	44		-313	313		-169	169	
Revenus d'emploi	-1135	0	-1135	508 *	0	508 *	247	0	247
Gain ou perte	-517	-618	-1135	1287	-779	508	1876	-1629	247
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	-2281	-2729	-5010	5683	-3442	2241	8283	-7192	1090
Coût de la mesure		6816			6053			6792	
Taux de rendement	-0,33	-0,40	-0,74	0,94 *	-0,57 *	0,37 *	1,22 *	-1,06 *	0,16 *
Années pour rentabilisation (5%)			-			18,6 *			inf *

Personnes admissibles de l'assurance-emploi									
	Moins de 30 ans			30-44			45 et plus		
	Perspective			Perspective			Perspective		
	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société	Individu	Gouvernement	Société
Revenus									
Paiements de transfert	-9	9		-1121	1121		-1950 *	1950 *	
Taxes et impôts	-1463	1463		-1978 *	1978 *		-963	963	
Crédits de taxes	-161	161		-122	122		9	-9	
Revenus d'emploi	1612	0	1612	5871 *	0	5871 *	3332 *	0	3332 *
Gain ou perte	-21	1633	1612	2650	3221	5871	428	2904	3332
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	-93	7211	7118	11703	14222	25925	1889	12824	14712
Coût de la mesure		5767			6143			4031	
Taux de rendement	-0,02	1,25	1,23	1,91 *	2,32 *	4,22 *	0,47 *	3,18 *	3,65 *
Années pour rentabilisation (5%)			4,0			1,1 *			1,3 *

* Statistiquement significatif à 5%

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

- : rentabilité jamais atteinte

Note : Le tableau 10 présente des résultats selon les groupes d'âge. Les * indiquent que les résultats sont significatifs pour le groupe d'âge étudié mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les groupes d'âge. Il indique seulement que le groupe d'âge étudié comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficience d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 11A
Participations complétées et non complétées

	Prestataires de l'assistance-emploi					
	Complétées			Non complétées		
	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>
Revenus bruts						
Rémunération***	2151	414	1737 *	1448	335	1114 *
Avantages sociaux	325	63	262 *	219	51	168 *
Impôts et taxes						
Impôt provincial***	76	18	58 *	95	9	86 **
Impôt fédéral***	107	20	88 *	104	14	90 *
Taxe de vente	324	62	261	218	50	168
Cotisations régimes des rentes du Québec***	82	6	76 *	60	5	56 *
Cotisation à l'assurance-emploi***	55	1	54 *	39	1	38 *
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	17	5	12 *	16	4	12
Crédits de taxes et d'impôts						
Prestation fiscale pour enfants***	-9	-3	-6	-17	0	-17 **
Allocation familiale du Québec***	-21	5	-26 *	-14	7	-22 *
Remboursement de l'impôt foncier***	-1	0	0	-4	0	-5 *
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	10	-2	12 *	11	-4	15 *
Crédit TPS***	4	-4	7 **	-4	-2	-2
Crédit TVQ***	30	-26	56 *	10	-13	23 **
Revenu net	1828	335	1493	1116	292	825
Programmes de transfert						
Prestation assurance-emploi***	824	-530	1354 *	508	-415	924 **
Prestation assistance-emploi***	-1027	211	-1239 *	-270	141	-411 **
Effet Net	1624	16	1608	1355	17	1338

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

Tableau 11B
Participations complétées et non complétées

	Prestataires actifs de l'assurance-emploi					
	Complétées			Non complétées		
	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>
Revenus bruts						
Rémunération***	1224	779	444	932	953	-21
Avantages sociaux	185	118	67	141	144	-3
Impôts et taxes						
Impôt provincial***	195	-343	538 *	162	-253	415
Impôt fédéral***	135	-237	372 *	129	-166	296 **
Taxe de vente	184	117	67	140	143	-3
Cotisations régimes des rentes du Québec***	24	-64	88 *	27	-56	83
Cotisation à l'assurance-emploi***	9	-46	56 *	8	-41	49 **
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	-1	-31	30 *	31	-36	67 *
Crédits de taxes et d'impôts						
Prestation fiscale pour enfants***	-21	105	-125 *	0	75	-75
Allocation familiale du Québec***	-8	21	-30	21	18	3
Remboursement de l'impôt foncier***	-4	2	-6	-8	2	-10
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	-10	15	-25	-11	7	-19
Crédit TPS***	-7	34	-41 *	7	33	-27
Crédit TVQ***	-10	24	-34 *	7	27	-20
Revenu net	800	1701	-900	590	1669	-1079
Programmes de transfert						
Prestation assurance-emploi***	-496	-2632	2135 *	-1699	-2453	754
Prestation assistance-emploi***	139	248	-108	280	239	41
Effet Net	443	-683	1127	-829	-545	-284

Les résultats pour les personnes n'ayant pas complété leur participation ne sont pas significatifs au seuil de 5%

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

Tableau 11C
Participations complétées et non complétées

	Personnes admissibles de l'assurance-emploi					
	Complétées			Non complétées		
	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>	<i>P</i>	<i>NP</i>	<i>Diff</i>
Revenus bruts						
Rémunération***	3647	315	3332 *	3294	333	2962 **
Avantages sociaux	550	48	503 *	497	50	447 **
Impôts et taxes						
Impôt provincial***	250	-142	393 *	366	-150	516 *
Impôt fédéral***	176	-105	281 *	271	-106	377 *
Taxe de vente	549	47	501	496	50	446
Cotisations régimes des rentes du Québec***	61	-37	99 *	81	-42	122 *
Cotisation à l'assurance-emploi***	33	-36	69 *	34	-41	75 *
Cotisation au régime d'assurance médicaments***	4	-12	16	20	-9	29
Crédits de taxes et d'impôts						
Prestation fiscale pour enfants***	-19	8	-28	9	7	2
Allocation familiale du Québec***	-14	-10	-4	34	-11	45
Remboursement de l'impôt foncier***	-1	-2	1	-6	0	-7
Réduction d'impôt à l'égard de la famille***	-16	18	-33 **	-18	12	-30
Crédit TPS***	-9	2	-11	-10	9	-18
Crédit TVQ***	5	-21	25	2	-16	18
Revenu net	3070	643	2427	2535	681	1853
Programmes de transfert						
Prestation assurance-emploi***	-1869	-1681	-188	-1501	-1751	250
Prestation assistance-emploi***	-253	850	-1103 *	-267	1067	-1334 *
Effet Net	948	-188	1136	767	-2	769

* Statistiquement significatif à 5%

** Statistiquement significatif à 10 %

*** Estimation économétrique

Tableau 11D
Participations complétées et non complétées
Prestataires de l'assistance-emploi

Coût de la mesure	Complétées	Non complétées
Coûts nets moyens de participation	5 043,00 \$	3 315,00 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens*** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	-527,02 \$ *	-629,90 \$ *
Coûts totaux nets moyens de participation**	4 515,98 \$ *	2 685,10 \$ *

Prestataires de l'assurance-emploi

Coût de la mesure	Complétées	Non complétées
Coûts nets moyens de participation	6 354,00 \$	4 699,00 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens*** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	751,64 \$ *	332,42 \$
Coûts totaux nets moyens de participation**	7 105,64 \$ *	4 699,00 \$

Personnes admissibles de l'assurance-emploi

Coût de la mesure	Complétées	Non complétées
Coûts nets moyens de participation	6 686,00 \$	6 718,00 \$
Coûts de paiement de transferts nets moyens*** (Prestations d'assurance-emploi + Prestations d'assistance-emploi)	-1 454,64 \$ *	-1 557,31 \$ *
Coûts totaux nets moyens de participation**	5 231,36 \$ *	5 160,69 \$ *

* Statistiquement significatif à 5%

** Les coûts nets moyens de paiement de transfert durant la participation sont issus de modélisation entre les participants et les non-participants. Si le résultat de la modélisation est significatif, le coût total net moyen durant la participation est la somme des coûts nets moyens de participation et de paiement de transfert. Si le résultat de la modélisation est non significatif, alors seul le coût net moyen de participation est retenu pour le calcul du coût total net moyen de participation, celui-ci étant considéré comme une donnée non estimée puisque recueillie à partir des fichiers administratifs du Ministère.

*** Estimation économétrique

Tableau 12
Efficiences des mesures agrégées, Participations complétées et non complétées

Prestataires de l'assistance-emploi						
	Complétées			Non complétées		
	Perspective			Perspective		
	<i>Gouvernement</i>			<i>Gouvernement</i>		
	<i>Individu</i>	<i>ment</i>	<i>Société</i>	<i>Individu</i>	<i>ment</i>	<i>Société</i>
Revenus						
Paiements de transfert	115 *	-115 *		513 *	-513 *	
Taxes et impôts	-550 *	550 *		-450 *	450 *	
Crédits de taxes	44 *	-44 *		-7 *	7 *	
Revenus d'emploi	1999 *	0	1999 *	1282 *	0	1282 *
Gain ou perte	1608	391	1999	1338	-56	1282
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	7100	1726	8826	5906	-247	5659
Coût de la mesure		4516			2685	
Taux de rendement	1,57 *	0,38 *	1,95 *	2,20 *	-0,09 *	2,11 *
Années pour rentabilisation (5%)			2,5 *			2,3 *

Prestataires actifs de l'assurance-emploi						
	Complétées			Non complétées		
	Perspective			Perspective		
	<i>Gouvernement</i>			<i>Gouvernement</i>		
	<i>Individu</i>	<i>ment</i>	<i>Société</i>	<i>Individu</i>	<i>ment</i>	<i>Société</i>
Revenus						
Paiements de transfert	2027 *	-2027 *		795	-795	
Taxes et impôts	-1150 *	1150 *		-906 *	906 *	
Crédits de taxes	-261 *	261 *		-149	149	
Revenus d'emploi	511	0	511	-24	0	-24
Gain ou perte	1127	-616	511	-284	260	-24
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	4976	-2718	2258	-1256	1149	-107
Coût de la mesure		7106			4699	
Taux de rendement	0,70 *	-0,38 *	0,32 *	-0,27	0,24	-0,02
Années pour rentabilisation (5%)			24,3 *			-

Personnes admissibles de l'assurance-emploi						
	Complétées			Non complétées		
	Perspective			Perspective		
	<i>Gouvernement</i>			<i>Gouvernement</i>		
	<i>Individu</i>	<i>ment</i>	<i>Société</i>	<i>Individu</i>	<i>ment</i>	<i>Société</i>
Revenus						
Paiements de transfert	-1290 *	1290 *		-1084 *	1084 *	
Taxes et impôts	-1359 *	1359 *		-1565 *	1565 *	
Crédits de taxes	-49	49		10	-10	
Revenus d'emploi	3835 *	0	3835 *	3409 *	0	3409 *
Gain ou perte	1136	2699	3835	769	2639	3409
Valeur actualisée (mensuelle, 5 ans)	5018	11916	16935	3397	11655	15052
Coût de la mesure		5231			5161	
Taux de rendement	0,96 *	2,28 *	3,24 *	0,66 *	2,26 *	2,92 *
Années pour rentabilisation (5%)			1,4 *			1,6 *

* Statistiquement significatif à 5%

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

- : rentabilité jamais atteinte

Note : Le tableau 12 présente des résultats selon les situations de participation complétée ou non. Les * indiquent que les résultats sont significatifs en regard de la situation de participation complétée ou non mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre le fait de compléter ou non une participation. Il indique seulement que la situation par rapport au fait de compléter ou non une participation comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficacité d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 13
Tableau récapitulatif - Années de rentabilisation - Perspective sociétale*

	Projets de préparation pour l'emploi	Services d'aide à l'emploi	Mesure de formation	Subventions salariales d'insertion en emploi	Soutien au travail autonome	Insertion sociale
Prestataires de l'assistance-emploi	2,5*	1,3	0,6*	1,3*	0,2*	5,0
Prestataires actifs de l'assurance-emploi	inf	-*	7,0	inf*	-*	N.D.
Personnes admissibles de l'assurance-emploi	1,1*	0,5	2,0*	1,3*	0,9*	N.D.

* Statistiquement significatif à 5%

N.D. = Non-disponible

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

- : rentabilité jamais atteinte

Note : Le tableau 13 présente des résultats selon les mesures. Les * indiquent que les résultats sont significatifs en regard de la mesure étudiée mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les mesures. Il indique seulement que la mesure comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficience d'après les données recueillies dans cette étude.

Tableau 14
Tableau récapitulatif - Années de rentabilisation - Perspective sociétale

	Moins de 30 ans	30-44 ans	45 ans +	Femmes	Hommes	Participation complétée	Participation non complétée
Prestataires de l'assistance-emploi	2,2*	2,4*	2,7*	2,3*	2,3*	2,5*	2,3*
Prestataires actifs de l'assurance-emploi	-	18,6*	inf*	18,9	inf*	24,3*	-
Personnes admissibles de l'assurance-emploi	4,0	1,1*	1,3*	0,8*	3,2*	1,4*	1,6*

* Statistiquement significatif à 5%

N.D. = Non-disponible

inf: rentabilité non atteinte dans un délai raisonnable

- : rentabilité jamais atteinte

Note : Le tableau 14 présente des résultats selon diverses caractéristiques de clientèle ou de la participation. Les * indiquent que les résultats sont significatifs en regard de la caractéristique étudiée mais ce symbole n'indique pas qu'il y a des différences significatives entre les caractéristiques. Il indique seulement que la caractéristique comporte suffisamment d'éléments significatifs, soit au moins un élément parmi la rémunération, les prestations d'assurance-emploi ou les prestations d'assistance-emploi pour conclure sur son efficacité d'après les données recueillies dans cette étude.